



CELLULE DE SUIVI  
DES PROJETS ET  
PROGRAMMES

2023

# RAPPORT ANNUEL



MINISTÈRE  
DES FINANCES





**CELLULE DE SUIVI  
DES PROJETS ET  
PROGRAMMES**

2023

# **RAPPORT ANNUEL**



**MINISTÈRE  
DES FINANCES**

# Table des matières

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	4
1.1.	MOT DU MINISTRE	4
1.2.	MOT DE MADAME LE COORDONNATEUR DE LA CSPP	5
1.3.	RESUME ANALYTIQUE DU RAPPORT / EXECUTIVE SUMMARY OF THE REPORT	6
<b>2.</b>	<b>PRESENTATION GENERALE</b>	8
2.1	CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE	8
2.2	BREF APERÇU DE LA CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET PROGRAMMES « CSPP »	10
2.3	PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS	12
<b>3.</b>	<b>SITUATION DU PORTEFEUILLE ACTIF SUR FINANCEMENT EXTERIEUR</b>	19
3.1	ETAT DU PORTEFEUILLE ACTIF DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LA RDC	19
3.1.1	Volume du financement extérieur des projets et programmes du Gouvernement	19
3.1.2	Performance du portefeuille	20
3.2	PRESENTATION DU PORTEFEUILLE PAR SECTEUR	24
3.2.1	Electricité	24
3.2.2	Transport et Infrastructures	26
3.2.3	Agriculture	27
3.2.4	Eau & Assainissement	28
3.2.5	Protection sociale	29
3.2.6	Gouvernance	30
3.2.7	Commerce/Entrepreneuriat	30
3.2.8	Environnement	33
3.2.9	Education	34
3.2.10	Santé	35
3.3	REPARTITION SECTORIELLE DIVERSIFIEE ET ARRIMEE AUX PRIORITES NATIONALES	36
3.4	PROJETS ET PROGRAMMES ACTIFS	39
3.4.1	Projets mis en vigueur en 2023	39
3.4.2	Projets et programmes clôturés en 2023	42
3.5	DECAISSEMENT	42
3.6	ENJEUX ET DEFIS DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS	44
<b>4.</b>	<b>PERSPECTIVES</b>	46
4.1	PROJETS EN COURS DE PREPARATION / NEGOCIATION	46
4.2	PROJETS EN INSTANCE DE MISE EN VIGUEUR	47
4.3	PROJETS EN COURS DE RESTRUCTURATION/ANNULATION	48
4.4	PROJETS FINISSANTS	50
<b>5.</b>	<b>ANNEXES</b>	54
5.1	SIGLES ET ABREVIATIONS	54
5.2	LISTE DES PHOTOS	55
5.2	LISTE DES TABLEAUX	55
5.3	LISTE DES ENCADRES	56
5.4	LISTE DES GRAPHIQUES	56
5.5	REPERTOIRE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	56
5.6	LISTE DES PROJETS EXECUTES EN RDC	57



# I. INTRODUCTION

## 1.1. MOT DU MINISTRE

### Pour une orientation des financements extérieurs vers les priorités structurelles du pays

La Coopération financière internationale demeure un des leviers essentiels pour le développement de la République Démocratique du Congo. Et nous saluons les progrès réalisés en la matière car, au cours des trois dernières années, le total cumulé des financements extérieurs alloués aux projets et programmes est passé d'environ 3 milliards USD, en fin 2020, à près de 12 milliards USD en 2023.

La répartition sectorielle des ressources mobilisées auprès des bailleurs bi et multilatéraux privilégie les secteurs prioritaires de l'action gouvernementale, à savoir, le secteur social (santé, éducation et protection sociale) à hauteur de 43%, les infrastructures (électricité, transport, eau et assainissement) pour environ 24%, l'agriculture pour 10%, l'environnement pour 8% et la gouvernance pour 5%.

Cependant, malgré ces avancées significatives, l'amélioration tangible des conditions de vie de nos concitoyens demeure un défi, notamment en raison du faible taux d'absorption des financements.

En d'autres termes, le pays dispose de ressources non absorbées de manière optimale alors qu'il fait face à des besoins de développement majeurs et urgents non-satisfaits, et en constante augmentation.

En vue d'inverser cette tendance négative, une réunion de concertation tenue le 25 septembre 2023 et conduite par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a permis au Gouvernement et aux bailleurs de fonds de réaliser un état des lieux des défis liés à l'exécution des projets et des points de blocage. Une feuille de route reprenant des actions prioritaires

a été élaborée et partagée à toutes les parties prenantes afin d'optimiser la qualité des différents portefeuilles et améliorer les livrables des projets et programmes.

Concrètement, nous avons proposé plusieurs réformes afin d'assurer une gestion efficace et efficiente des ressources extérieures allouées aux projets et programmes. Il s'agit de minimiser le saupoudrage de ces ressources dans une multitude de projets et mettre davantage l'accent sur des projets structurants avec effets de levier sur le développement du pays, et qui sont en adéquation avec nos priorités stratégiques.

En outre, le dialogue politique avec nos partenaires doit être renforcé en vue de favoriser l'appropriation nationale des projets en impliquant davantage les acteurs locaux, et œuvrer pour un partenariat gagnant-gagnant, préservant les intérêts et la souveraineté de notre pays.

Enfin, nous comptons améliorer l'efficacité des financements extérieurs disponibles en procédant à une réallocation des ressources dont l'utilisation n'est pas optimale vers les priorités structurelles du pays et les secteurs plus performants.



SEM Nicolas KAZADI KADIMA-NZUJI,  
Ministre des Finances

## 1.2. MOT DE MADAME LE COORDONNATEUR DE LA CSPP

### Maximiser l'impact des projets et programmes financés par les bailleurs externes

La Cellule de Suivi des Projets et Programmes (CSPP), en tant que service technique du Ministère des Finances, est porteuse d'une mission qui s'inscrit globalement dans celle du Gouverneur Pays des principales institutions de financement, à savoir le suivi de la gestion de tous les traités, accords, conventions, protocoles d'accords et arrangements conclus avec les partenaires extérieurs et les organisations internationales en matière de financement des projets et programmes.

C'est dans cette perspective que des dispositifs visant à renforcer sa performance ont été mis en œuvre, à travers des mécanismes de suivi et d'accompagnement des partenaires techniques et financiers (PTF) ainsi que des unités de gestion des projets (UGP).

La CSPP a été restructurée et ses missions ont été revues afin de mieux suivre les projets financés sur ressources extérieures tout au long de leur cycle de vie, de garantir leur cohérence, d'augmenter le taux d'absorption des financements, et d'adapter les politiques d'intervention des partenaires aux nouveaux enjeux du pays, en particulier ceux liés au changement climatique et au numérique. Cette démarche a permis un suivi plus étroit et plus efficace dans l'exécution des projets, avec un impact positif sur le taux de décaissement global.

Bien que ces réformes aient permis d'engranger des résultats positifs en termes d'accroissement du volume de financement extérieur mobilisé et du taux de décaissement y relatif, ces résultats ne doivent pas ralentir les efforts fournis et occulter les défis à relever. Il s'agit notamment du renforcement de la coordination et l'harmonisation des interventions des PTF, de l'amélioration de la qualité et la transparence

des données financières, du renforcement des capacités des UGP, du respect des normes environnementales, climatiques et sociales ainsi que de la participation des bénéficiaires des projets.

Dans cette perspective, le Ministère des Finances a pris plusieurs mesures visant l'amélioration de la performance du portefeuille, notamment le renforcement du suivi de la mise en œuvre, la restructuration ou l'annulation des projets moins performants, la mise en place des contrats de performance, le renforcement des capacités du personnel des UGP, la consolidation des cellules de gestion de projet, etc.

C'est dans ce contexte que le renforcement de la CSPP s'est poursuivi au cours de l'année 2023 avec des résultats appréciables par toutes les parties prenantes.

Nous remercions Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances et son Cabinet pour leur soutien indéfectible. Nous sommes également reconnaissants aux PTF pour leur accompagnement et aux UGP pour leur collaboration au cours de l'année 2023. Nous sommes convaincus que les différentes actions posées par la CSPP au cours de l'année 2023 ont permis aux projets et programmes sur financement extérieur de livrer à la population congolaise des infrastructures, biens et services nécessaires à son développement socio-économique.



Josée MIAKUKILA KUBAUKA  
Coordonnateur

### 1.3. RESUME ANALYTIQUE DU RAPPORT

Le présent rapport présente l'impact de l'action de la Cellule de Suivi des Projets et Programmes « CSPP » sur l'accroissement du taux d'absorption des ressources mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds, sur toute l'étendue du territoire national. Il couvre la période de janvier à décembre 2023.

A l'instar de l'année 2022, les ressources mobilisées auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en 2023 ont connu un accroissement significatif, avec l'instruction de nouveaux projets et programmes, pour atteindre une enveloppe de près de 12 milliards USD, finançant plus de 100 opérations.

La répartition sectorielle de ces ressources est essentiellement axée sur les secteurs prioritaires de l'action gouvernementale, à savoir le secteur social à hauteur de 42,8%, les infrastructures (énergie, transport, eau et assainissement) pour environ 28%, l'agriculture pour 10%, la gouvernance pour 9,1%, les finances pour 5% et le multisectoriel pour 5,3%.

La CSPP, qui joue un rôle essentiel dans l'amélioration des performances dans l'exécution des projets et programmes mis en œuvre par les unités de gestion des projets (UGP), a mené plusieurs actions dans le but d'accroître, de façon substantielle, le taux de décaissement des projets et améliorer ainsi leur impact sur les conditions de vie des populations congolaises.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la vision du Gouvernement qui, à l'issue de la

110ème réunion du Conseil des Ministres, a organisé une réunion de concertation entre les Ministres assurant la tutelle des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds et ces derniers. Cette initiative a permis la tenue d'une série de rencontres sectorielles visant à renforcer l'ampleur et la pertinence de l'impact des ressources mobilisées sur le bien-être des communautés locales. De plus, des réunions de revue de performance des différents portefeuilles sous financements extérieurs ont également été organisées.

Par ailleurs, soucieux d'améliorer leur performance et d'assurer un suivi rigoureux et de proximité des projets et programmes (de la conception à l'évaluation ex-post), le Gouvernement, à travers le Ministère des Finances et les Ministères sectoriels, a opté pour la signature de contrats de performance (CDP) avec les Coordonnateurs des UGP.

Ainsi, en 2024, le portefeuille des bailleurs de fonds en RDC évoluera positivement, avec notamment la signature des accords de financement des projets en cours de préparation/négociation, et la mise en vigueur des projets (dont les accords de financement ont été signés en 2023 ou le seront en 2024) qui rempliront les conditions entendues avec les PTF.

Pour ces projets, ainsi que ceux en instance de mise en vigueur, ceux en cours de restructuration ou d'annulation, ou encore ceux en instance de clôture, la CSPP poursuivra inlassablement le travail d'accompagnement de proximité des UGP, à la faveur des nouvelles missions lui confiées par le Ministère des Finances.





### 1.3. EXECUTIVE SUMMARY OF THE REPORT

This report presents the impact of the actions of the Monitoring Unit for Projects and Programs “CSPP” on increasing the absorption rate of resources mobilized in the context of the implementation of projects and programs financed by external donors, throughout the national territory. It covers the period from January to December 2023.

As in 2022, the resources mobilized from Technical and Financial Partners (TFPs) in 2023 increased significantly, through the appraisal of new projects and programs, to reach a budget of nearly USD 12 billion, financing more than 100 operations.

The sectoral distribution of these resources is mainly focused on the priority sectors of government action, particularly the social sector (42.8%), infrastructures (energy, transport, water, and sanitation) for about 28%, agriculture for 10%, governance for 9.1%, finance for 5% and other sectors for 5.3%.

The CSPP, which plays a leading role in improving the performance of the implementation of projects and programs placed under the responsibility of Project Implementation Units (PIUs), has carried out several actions with the aim of substantially increase the disbursement rate of projects and thus improve their impact on the living conditions of the Congolese population.

These efforts are part of the vision of the Government which, following the 110th meeting of the Council of

Ministers, organized a consultation meeting between the Ministers responsible of the supervision of projects and programs financed by donors and the latter. This initiative led to a series of sectoral meetings aimed for strengthening the scale and relevance of the impact of the resources mobilized on the well-being of local communities. In addition, performance review meetings of the various external donors funded portfolios were also organised.

Moreover, in order to improve the performance and ensure rigorous and close monitoring of projects and programs (from their design to the ex-post evaluation), the Government, through the Ministry of Finance and the sectoral Ministries, has opted for the signing of performance contracts with the Coordinators of the PIUs.

Thus, in 2024, the portfolio of donors in the DRC will evolve positively, with the signing of financing agreements for projects currently being prepared/negotiated, and the implementation of projects (whose financing agreements have been signed in 2023 or will be signed in 2024) that will meet the conditions agreed with the TFPs.

For these projects, as well as those awaiting implementation, those in the process of restructuring or cancellation, or those awaiting closure, the CSPP will tirelessly continue the work of close support for the benefit of PIUs, regarding its new missions entrusted by the Ministry of Finance.

## II. PRESENTATION GENERALE

### 2.1 CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

La République Démocratique du Congo (RDC), plus grand pays d'Afrique subsaharienne par sa superficie, jouit d'une position stratégique, partageant une frontière commune avec neuf pays. Le pays possède des ressources naturelles exceptionnelles, notamment des gisements de minerais (cobalt, cuivre, etc.), un grand potentiel hydroélectrique, de vastes terres arables, une formidable biodiversité et la deuxième plus grande forêt tropicale du monde.

Cependant, la majeure partie de ses habitants ne profite pas pleinement de ces richesses. Une longue succession de conflits et d'instabilités politiques a eu pour conséquence une crise humanitaire aussi sévère que persistante, à laquelle s'ajoutent des déplacements forcés des populations.

Après une période d'incertitude politique et institutionnelle, la tenue des élections en décembre 2018 ainsi que l'alternance pacifique du pouvoir a offert de nouvelles perspectives. Le Gouvernement s'est employé à mettre en place des politiques et stratégies pour lutter efficacement contre la pauvreté et les maux qui rongent la société congolaise. La croissance économique de ces dernières années ne s'est pas toutefois encore traduite par une amélioration significative des résultats du développement humain.

Avec l'avènement d'une nouvelle gouvernance à la tête du pays en 2019, sous le leadership de SEM Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, la RDC aspire à améliorer durablement les conditions de vie de ses populations et à réduire la pauvreté. Ainsi, en novembre 2020, grâce à une volonté ferme du Gouvernement, un nouveau contrat social s'est dessiné entre l'État et les citoyens, à travers la mise en œuvre de réformes publiques visant la traduction de la vision du Président de la République en politiques

publiques, c'est-à-dire en actions, mesures et stratégies concrètes destinées à atteindre les objectifs du développement de la nation.

La concrétisation de ce contrat est reflétée à travers les principaux piliers du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) dont le but est d'exprimer clairement les ambitions du pays et la logique d'intervention de l'action publique en vue d'un engagement ferme. Ceci pour atteindre les objectifs retenus et, à terme, concrétiser la vision de développement partagée.

Ce document constitue un cadre stratégique unique de référence pour les interventions de toutes les parties prenantes au développement, avec l'obligation de résultats et de redevabilité. Il se veut également un cadre d'harmonisation des interventions des partenaires au développement et d'alignement de leurs contributions aux priorités nationales au niveau des secteurs et des provinces.

Afin de faciliter la réalisation de ce programme, le Ministère des Finances a mobilisé ces cinq dernières années des ressources importantes auprès de différents partenaires techniques et financiers (PTF) en vue de financer la mise en œuvre des projets et programmes pour une nette amélioration des conditions de vie des populations congolaises, longtemps pénalisées par une pauvreté multidimensionnelle et multisectorielle.

En plus de mobiliser les ressources, le Ministère des Finances a mis en chantier plusieurs réformes pour améliorer la performance des projets et programmes sur financement extérieur afin de maximiser les résultats escomptés.

Cependant, ces ressources ne se traduisent pas encore en termes d'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux soins de santé, à une éducation de qualité, et aux infrastructures routières et numériques en faveur des citoyens congolais.

C'est dans ce contexte que la Cellule de Suivi des Projets et Programmes (CSPP) est devenue un acteur clé du suivi de la mise en œuvre desdits projets et programmes pour le compte du Ministère des Finances. Elle vise principalement l'amélioration de la performance des projets et programmes à travers un suivi de proximité.

Le portefeuille de ces projets et programmes comprend plus de 100 opérations réparties en plusieurs secteurs d'activités et mis en œuvre sur toute l'étendue du territoire national.

#### Il s'agit des secteurs ci-après :

- Electricité ;
- Transport/Infrastructures ;
- Agriculture ;
- Eau & Assainissement ;
- Protection sociale ;
- Gouvernance ;
- Commerce/Entrepreneuriat ;
- Environnement ;
- Education ;
- Santé ;
- Urbain ;
- Numérique (TIC).



*Centre Financier de Kinshasa*

## 2.2 BREF APERÇU DE LA CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET PROGRAMMES « CSPP »

L'Arrêté Ministériel n°69/CAB/MIN/FINANCES/2011 du 05 décembre 2011 portant création, fonctionnement et organisation constitue l'acte créateur de la Cellule de Suivi des Projets et Programmes (CSPP).

En vue d'adapter la performance de la CSPP au volume des ressources cumulées ces cinq dernières années, le Ministre des Finances a signé un nouveau texte réglementaire, l'Arrêté Ministériel n°012/CAB/MIN/FINANCES/2023 du 15 mai 2023, modifiant et complétant l'arrêté initial.

La CSPP est née de la volonté conjointe du Gouvernement de la RDC et des bailleurs de fonds. Elle fait partie des services techniques connexes placés sous l'autorité du Ministre ayant les Finances dans ses attributions.

L'objectif de la CSPP est de contribuer à l'amélioration de l'exécution des projets et programmes sur financement extérieur sur l'ensemble du territoire national. Plus spécifiquement, elle coordonne le travail du Ministère ayant les Finances dans ses attributions dans la gestion de l'exécution physique et fiduciaire des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds.

La CSPP assume principalement les missions suivantes :

1. Suivre le développement des projets et programmes sur financement extérieur pendant tout leur cycle de vie afin de faciliter les actions devant être prises par le Ministre ayant les Finances dans ses attributions, Gouverneur de la RDC auprès des principales institutions de financement, dans le cadre de ses attributions ;
2. Faciliter la mise en œuvre des projets et programmes en proposant des solutions aux contraintes qui relèvent de la responsabilité du Ministre ayant les Finances dans ses attributions et proposer toutes les mesures qui s'imposent pour améliorer la performance du portefeuille ;
3. Organiser la collecte, le traitement, la diffusion des données relatives à l'exécution et à la performance des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds ;
4. Développer des normes, standards, procédures et bonnes pratiques afin d'améliorer la gestion des projets et programme du secteur public ;
5. Représenter le Ministre ayant les Finances dans ses attributions aux différentes étapes du cycle des projets sur financement extérieur, notamment dans les phases d'identification, de préparation, d'évaluation ex-ante, de négociation, de mise en œuvre et d'évaluation à mi-parcours et ex-post.





*Approvisionnement en eau potable*

## 2.3 PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

Les activités sectorielles qui ont eu lieu au cours de l'année 2023 ont concerné principalement (i) les réunions techniques organisées par la partie gouvernementale et (ii) les ateliers de revue de portefeuille des projets initiés par les PTF. Ces rencontres ont contribué à l'amélioration significative de la performance des projets sur financement extérieur.

### REUNIONS TECHNIQUES

Il convient de mentionner que le Gouvernement a adopté lors de la 110<sup>ème</sup> réunion du Conseil des Ministres du 25 août 2023, la proposition de l'organisation d'une réunion de concertation entre les Ministres assurant la tutelle des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds et ces derniers. Cette initiative a permis la tenue d'une série de rencontres sectorielles qui s'inscrivent dans une dynamique de changement de paradigme afin de renforcer l'ampleur et la pertinence de l'impact des ressources mobilisées sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

1	25 septembre	Réunion de concertation entre les Membres du Gouvernement et les PTF sur les défis de l'exécution des projets et programmes sur financement extérieur.
---	--------------	--

Présidée par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, la rencontre a réuni les PTF et les ministères sectoriels qui mettent en œuvre les différents projets.

Unités de Gestion des Projets (UGP), notamment la bonne répartition des rôles entre les instances politiques et les UGP ;

Les questions ci-après ont été abordées :

3. Les points de blocage qui entravent l'accélération de la mise en œuvre des différents projets.

1. L'orientation stratégique des projets, de l'identification à l'exécution, en adéquation avec les priorités structurelles du pays ;

Une feuille de route reprenant les principales actions à prendre a été élaborée et la CSPP a été chargée de son suivi.

2. La maîtrise des modalités de mise en œuvre des projets par les ministères sectoriels à travers les



Sous la présidence de Son Excellence Madame la Vice-Ministre des Finances à la suite de la réunion de haut niveau organisée par le Premier Ministre, la CSPP a réuni les Directeurs de Cabinet, les Secrétaires Généraux ainsi que les Directeurs d'Etudes et de Planification des ministères impliqués dans la mise en œuvre des projets et programmes, aux côtés des PTF.

Ces assises avaient pour objectif de recueillir de ces Administrations, des pistes de solutions pour la mise en œuvre des recommandations contenues dans la feuille de route de la réunion de concertation du 25 septembre 2023, notamment leurs rôles et interventions dans le cycle des projets. Elles ont mis un accent particulier sur :

1. Le dialogue non permanent entre les membres du Gouvernement et les PTF et la non-vulgarisation du Décret n°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics ;
2. L'insuffisance de l'implication de l'Administration dans la mise en œuvre des projets ;
3. La faiblesse du système de suivi et évaluation des projets ;
4. La lourdeur administrative ;
5. La non-maturation des projets ;
6. La rigidité des procédures des bailleurs.

Les parties prenantes présentes à ces assises ont convenu de poursuivre les efforts permettant d'améliorer durablement le portefeuille des projets.



*Madame la Vice-Ministre des Finances présidant la réunion sectorielle avec les Administrations nationales et les PTF*

Cette rencontre a eu pour objet d'établir un bilan de l'exécution des projets au cours de l'année 2023 et d'échanger sur les perspectives pour l'année 2024. A cette occasion, la CSPP a rappelé l'importance de la signature par les coordonnateurs des projets du contrat de performance, dont l'objectif est d'améliorer le taux de décaissement pour concilier les objectifs

stratégiques du Gouvernement, avec les actions mises en œuvre sur le terrain. Concomitamment à cela, il a également été question d'orienter les structures présentes sur le respect des délais dans la présentation des PTBA, en vue de permettre l'atteinte des objectifs leurs assignés par le Gouvernement.



*Photo de famille avec les Coordonnateurs des UGP*

## ATELIERS DE REVUE DES PORTEFEUILLES

S'inscrivant dans la suite des actions entreprises par le Gouvernement, des réunions de revue de performance des différents portefeuilles financés par les bailleurs de fonds ont également été organisées. Il s'agit de :

1	2-3 octobre	Atelier de revue des projets du portefeuille de la Banque mondiale
---	-------------	--

Compte tenu de l'accroissement important du portefeuille Banque mondiale, le Gouvernement a initié cette revue afin de discuter des actions stratégiques et pratiques permettant d'accroître les impacts de développement générés par les projets.

Cet atelier a donné l'opportunité aux différents intervenants et parties prenantes des projets de :

- Présenter un état des lieux des projets du portefeuille actif de la Banque mondiale et les principaux résultats et impacts générés par ces financements ;

- Identifier les forces et faiblesses institutionnelles et opérationnelles dans la mise en œuvre des projets actuels et examiner comment elles concourent ou non à la réalisation de ces impacts ;
- Sur base de ce diagnostic, identifier des actions stratégiques et pratiques pour renforcer la collaboration entre la Banque mondiale et le Gouvernement, afin d'améliorer la gestion des projets et accroître les impacts y relatifs.

A ce titre, la CSPP a été chargée d'assurer le suivi et l'effectivité des recommandations issues de cette rencontre.



*Atelier de revue du portefeuille de la Banque mondiale en RDC*

L'objet de cet atelier de revue était d'échanger sur les questions liées aux modalités de mise en œuvre des projets financés par l'AFD.

Elle a eu pour objectifs de :

- Présenter le portefeuille des projets financés par l'AFD en RDC (composition et caractéristiques en termes de modalités de financement et de mise en œuvre, secteurs d'intervention, etc.) et son évolution récente ;
- Identifier les problèmes qui entravent l'exécution de la mise en œuvre des projets et proposer des solutions idoines pour les résoudre ;
- Échanger les bonnes pratiques de mise en œuvre

et de gestion entre projets ;

- Élaborer un plan d'action issu des recommandations de la Revue du portefeuille ;
- Définir les modalités et les outils de suivi du portefeuille à mettre à disposition des ministères sectoriels.

Outre l'aperçu sur le portefeuille global des interventions de l'AFD en RDC, la rencontre s'est poursuivie avec la présentation des différents projets intervenant dans les secteurs. A l'issue de cette rencontre, une matrice reprenant les principales recommandations, a été élaborée.



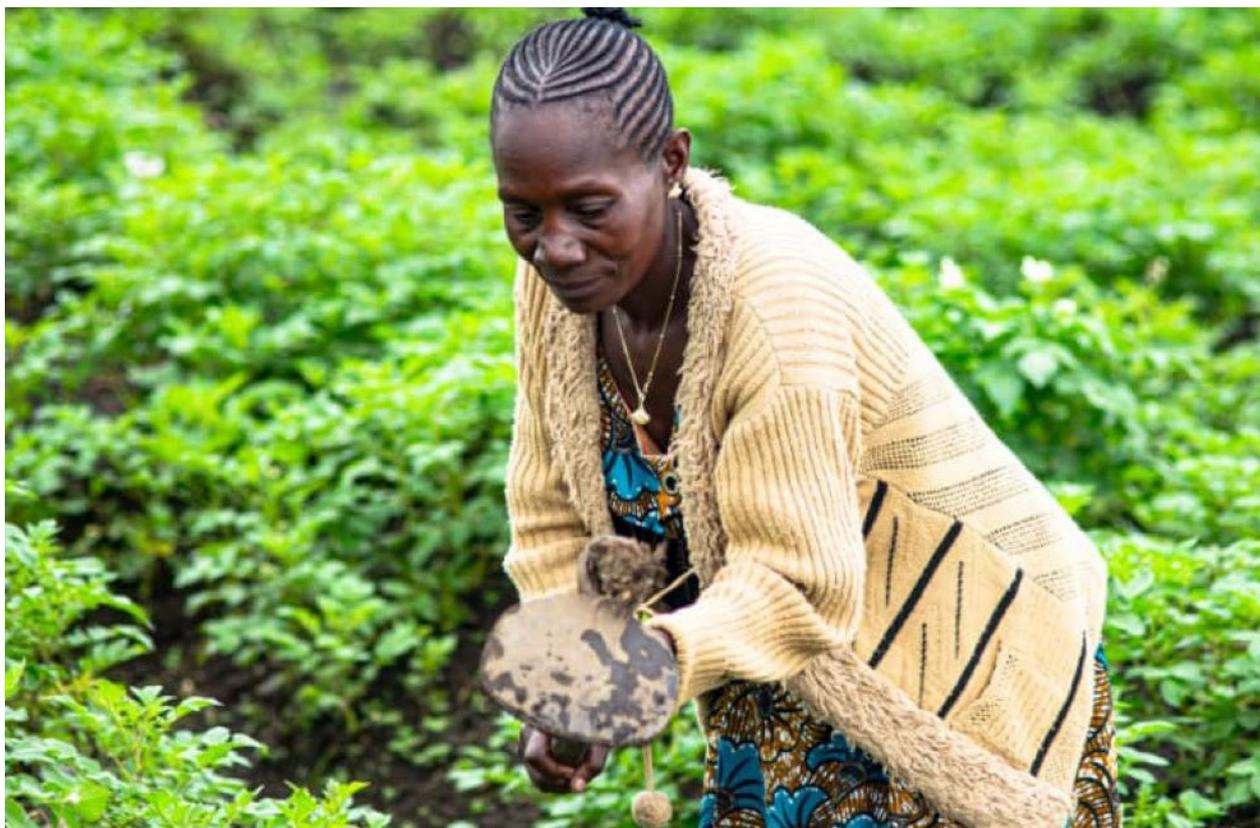
*Atelier de revue du portefeuille de l'AFD en RDC*

La RDC et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ont conjointement organisé, en dates du 2-3 novembre 2023, un atelier de revue de portefeuille sur l'aperçu des résultats et les obstacles dans la mise en œuvre des 3 projets sous financement du FIDA.

Il sied de mentionner que ces projets s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle vision du Gouvernement relative à la transformation du secteur agricole, à travers la diversification de l'agriculture, l'entrepreneuriat agricole, le développement des infrastructures agricoles, l'autosuffisance alimentaire, la connectivité

des voies de desserte agricole, l'encadrement des organisations paysannes, l'agri-multiplication et l'appui aux structures nationales dans le domaine de l'agriculture.

Cet atelier a également permis de procéder à l'évaluation des objectifs spécifiques du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP 2019/2024 - Country Strategic Opportunity Programme), permettant d'effectuer les choix stratégiques relatifs aux opérations du FIDA en RDC, de déterminer les possibilités de financement et de faciliter la gestion axée sur les résultats.



*Femme maraîchère*

L'atelier de démarrage de ce projet a eu lieu les 14 et 15 septembre 2023, avec pour objectif :

- La familiarisation avec les procédures de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) ;
- Le partage et l'échange d'informations sur le projet, ses objectifs et son état de mise en œuvre ;
- L'actualisation du calendrier détaillé de la mise en œuvre du projet.



*Atelier de revue de la BADEA*

Présidé par Monsieur Chrysostome ILA NGONGO MILAMBO, Directeur de cabinet du Ministre d'Etat en charge des Infrastructures et des Travaux Publics, cet atelier a porté entre autres sur l'état d'avancement du projet de réhabilitation de la voirie de Kinshasa-Phase 1, le projet de réhabilitation de la voirie de Kinshasa-Phase 2 ainsi que sur le calendrier des

activités du projet et la projection du début des travaux.

Aussi, il est à rappeler que le coût des travaux des 36 artères retenus à la deuxième phase du projet de réhabilitation et de bitumage de la voirie de Kinshasa est évalué à 102 millions USD.

# III. SITUATION DU PORTEFEUILLE ACTIF SUR FINANCEMENT EXTERIEUR

## 3.1 ETAT DU PORTEFEUILLE ACTIF DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LA RDC

A l'instar de l'année 2022, les ressources mobilisées auprès des PTF en 2023 ont connu un accroissement significatif, avec l'instruction de nouveaux projets et programmes.

### 3.1.1 Volume du financement extérieur des projets et programmes du Gouvernement

Le portefeuille actif suivi par la CSPP comprend de nombreux projets et programmes financés par des bailleurs multilatéraux (la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement, le Fonds International de Développement Agricole, l'OPEEC Fund for International Development et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique) et des bailleurs bilatéraux (l'Agence Française de Développement, la KfW et l'Union européenne).

- Augmentation du volume global des financements sur fond de mobilisation accrue des ressources extérieures

Le volume global des financements octroyés par les PTF a enregistré une croissance de 30% entre 2022 et 2023, essentiellement grâce au portefeuille de la Banque mondiale qui a connu une augmentation nominale chiffrée à 2 milliards USD (soit un accroissement de 30%). En dépassant la barre symbolique de 10 milliards USD, les financements obtenus ont atteint un record (notamment en comparaison avec la période de la reprise de la coopération avec les Institutions de Bretton Woods), traduisant l'efficacité du partenariat entre la RDC et les PTF. Il est à noter que l'ensemble des réformes initiées par le Gouvernement a contribué significativement à l'accroissement des financements en faveur de la RDC.

Bailleur	Allocation totale (en millions USD)		Accroissement	
	2022	2023	En valeur (en millions USD)	En pourcentage
AFD	169,00	406,29	237,29	140,41%
BM	6.700,00	8.659,09	1.959,09	29,24%
BAD	1.500,00	1.501,78	1,78	0,12%
BADEA	88,95	88,95	0,00	0,00%
FIDA	70,00	115,48	45,48	64,97%
OFID	70,00	70,00	0,00	0,00%
KfW	-	568,45	-	-
UE	689,20	1.082,40	393,19	57,05%

Tableau 1: Taille des portefeuilles des PTF en 2022 et en 2023

- Portefeuille largement composé de projets nationaux

A fin 2023, le portefeuille global des projets et programmes de la RDC financés par les PTF compte 138 projets nationaux, 10 projets régionaux et un appui budgétaire (de la Banque mondiale) s'élevant à 500 millions USD en faveur de la mise en œuvre des réformes structurelles du Gouvernement.

	Projets nationaux	Projets régionaux	Appui budgétaire	Total
BM	21	4	1	26
BM/AFD	1	0	0	1
BAD	17	6	0	23
BADEA	5	0	0	5
AFD	29	0	0	29
FIDA/AFD	1	0	0	1
FIDA/OFID	2	0	0	1
OFID	1	0	0	1
KFW	35	0	0	35
UE	26	0	0	26
Total	138	10	1	149

Tableau 2: Type de projets

Au niveau des projets nationaux, certains font l'objet d'un cofinancement par plusieurs partenaires, et d'autres de la prise en charge des fonds de contrepartie par le Gouvernement. La liste détaillée des projets est jointe en annexe.

### 3.1.2 Performance du portefeuille

Soucieux d'améliorer la performance des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds ainsi que d'assurer un suivi rigoureux et de proximité de ceux-ci de la conception à l'évaluation ex-post, le Gouvernement a opté en 2022 pour la signature de contrats de performance (CDP) entre les coordonnateurs des projets et le Gouvernement (Ministère des Finances et ministères de tutelle). Cette mesure d'importance a été mise en place

pour stimuler la capacité nationale d'absorption des ressources mobilisées sur financement extérieur.

En effet, au regard des retards observés dans la réalisation des activités et des taux globaux de décaissement relativement faibles, le Gouvernement a préconisé que la logique de performance édictée par la Loi relative aux finances publiques (LOFIP), soit appliquée pour tous les projets et programmes



en vue d'atteindre l'efficacité dans l'utilisation de ces financements et l'efficacité socio-économique dans l'obtention des résultats de développement.

Ainsi, pour l'année 2023, les contrats de performance ont été signés entre les Coordinations des projets, les ministères sectoriels et le Ministère des Finances en vue de :

- Mettre en place un système d'évaluation de la performance basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs mesurables permettant d'évaluer l'avancement des projets vers l'atteinte de leurs objectifs ;
- Responsabiliser les parties qui ont un rôle à jouer

dans la mise en œuvre des projets au regard des objectifs fixés ainsi que les moyens et actions requis pour leur réalisation ;

- Instaurer un système de sanctions positives et négatives applicables aux Coordonnateurs de projets financés par les PTF afin d'améliorer la performance des UGP.

L'évaluation de la performance de chaque projet est basée sur trois critères, à savoir : (i) la réalisation des objectifs du PTBA 2023, (ii) l'ambition et le réalisme du PTBA 2023, et (iii) la dernière évaluation du (principal) bailleur de fonds disponible. Les indicateurs associés à ces critères et leurs pondérations sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Description	Pondération	Description	Pondération
Réalisation des objectifs du PTBA	65	Exécution physique	20
		Passation des marchés	15
		Exécution financière	20
		Gestion-Rapportage	10
Ambition et réalisme du PTBA	20	Vise à exécuter plus de 30% du coût total du projet	20
		Vise à exécuter entre 20% et 30% du coût total du projet	(10)
		Vise à exécuter moins de 20% du coût total du projet	0
Dernière évaluation du (principal) bailleur de fonds	15	Plus que satisfaisant	15
		Satisfaisant	(10)
		Moins que satisfaisant	0
Total	100	Total	100

Tableau 3: Critères d'évaluation de la performance

Pour l'exercice 2023, 39 contrats de performance ont été signés entre le Gouvernement et les coordonnateurs des unités d'exécution des projets financés par la Banque mondiale, la BAD, la BADEA et le FIDA. L'évaluation de ces contrats sera achevée au cours du deuxième trimestre 2024.



### Encadré 1 : Contrat de performance

Le Gouvernement, à travers le Ministère des Finances, a initié depuis l'année 2022, l'obligation aux UGP de signer des contrats de performance pour stimuler l'amélioration de la gestion des projets. Ce dispositif permettra d'accroître également l'efficacité des animateurs des projets.

Un contrat de performance est un accord entre un service administratif ou une agence et son autorité de tutelle, qui fixe les objectifs et les obligations de chaque partie pour une période à venir. Dans le cadre des financements reçus des PTF, il comprend généralement les éléments suivants :

- La définition du périmètre du contrat, qui précise les projets et programmes concernés, les parties prenantes impliquées ainsi que la durée du contrat.
- Les indicateurs de performance, qui mesurent les résultats attendus du contrat, tels que le taux de décaissement, la qualité des livrables, le respect des délais, etc.
- Les modalités de suivi et d'évaluation du contrat, qui définissent les mécanismes de contrôle, de reporting, de revue, et de sanction ou de récompense du contrat.
- Les engagements des parties, qui détaillent les obligations, les responsabilités de chaque partie ainsi que les moyens humains, financiers et techniques mis à disposition pour la réalisation du contrat.

Il sert à améliorer l'efficacité, la transparence, la redevabilité et la responsabilité de la gestion des projets et programmes.



*Signature du contrat de performance par le Coordonnateur Adjoint du projet PERSE*

Parmi les autres missions de suivi de l'exécution des projets, il sied de mentionner l'accompagnement de proximité effectué par la CSPP dans le cadre du projet STEP.

En effet, suite à l'Ordonnance n°23/048 du 27 avril 2023 du Président de la République portant dissolution du Fonds Social de la RDC, la Banque mondiale avait interrompu le financement des projets sous la gestion de nouvel établissement à savoir : le Projet de Stabilisation de l'Est pour la Paix (STEP) et le Projet de Prévention et de Réponse aux Violences Basées sur le Genre (PRVBG).

Pour y remédier, des arrangements institutionnels transitoires devant encadrer la poursuite de l'exécution des activités des projets susmentionnés ont été mis en place, en attendant que le nouveau Fonds Social créé par l'Ordonnance n°23/049 du 28 avril 2023 soit évalué par la Banque mondiale, aux fins de déterminer son éligibilité en tant qu'Agence d'exécution desdits projets.

Ces nouveaux arrangements institutionnels confient la coordination de ces projets à la CSPP. C'est dans ce cadre qu'elle a mené les activités suivantes :

- Finalisation et signature des accords de financement amendés ;
- Mobilisation des fonds de contrepartie du Gouvernement pour la prise en charge des activités urgentes ;
- Clôture des comptes de l'ancien Fonds Social et ouverture des comptes du nouveau Fonds Social ;
- Organisation des différentes missions de supervision et d'accompagnement des Coordinations provinciales pour la reprise des activités ;
- Exécution des diligences liées à la clôture du PRVBG ainsi qu'à la prorogation et la restructuration du STEP.



© Photo Présidence RDC



## 3.2 PRÉSENTATION DU PORTEFEUILLE PAR SECTEUR

L'intervention des PTF est répartie entre plusieurs secteurs clés identifiés suivant les priorités du Plan d'Actions du Gouvernement. A titre illustratif, ces secteurs sont :

### 3.2.1 Electricité

L'accès à l'électricité demeure encore très faible en RDC. Moins de 20% de la population congolaise en bénéficie, 35% dans les zones urbaines (50% à Kinshasa) et moins de 1% dans les zones rurales .

Afin de satisfaire les besoins de la population dans ce secteur vital, plusieurs actions ont été réalisées à travers des projets et programmes du Gouvernement en cours d'exécution en 2023.

#### Il s'agit entre autres de :

- La construction d'une nouvelle sous-station 30/6,6kV-15MVA et 30/20kV-15MVA à l'UPN (Kinshasa) ;
- La construction d'un nouveau poste électrique 132/20kV-30 MVA à Mitendi (Kinshasa) ;
- La réhabilitation de 2 postes HT 220kV à Liminga et Lingwala (Kinshasa) ;
- La réhabilitation des centrales hydroélectriques INGA 1&2.

#### Ces actions ont contribué aux résultats suivants :

- L'accès à l'électricité pour 666.870 nouvelles personnes ;
- La production de 632 MW d'énergie électrique additionnelle ;
- L'amélioration des services et l'accès à l'électricité en faveur de 1,2 millions de personnes.



*Inauguration du Poste électrique de Kinsuka, projet EASE*

Il convient de signaler que la mise en œuvre des projets du secteur « Electricité » a connu un ralentissement suite à une décision temporaire de la BAD de suspendre momentanément tous les financements alloués. Cette mesure a été levée en octobre 2023. Néanmoins, au regard du niveau atteint dans la préparation des dossiers de passation des marchés pour les acquisitions, la relance du secteur est envisagée pour l'année 2024.

Par ailleurs, à la suite d'un Protocole d'entente couvrant la période 2022-2025 signé entre la RDC et l'AFD, deux requêtes ont été initiées par la RDC. La première d'un montant de 76,9 millions USD de prêt souverain concessionnel destiné à l'électrification urbaine en RDC (Lomami et Tshopo) et la seconde affectée à un projet hydroélectrique régional pour un montant de 32,9 millions USD (Projet régional RUZIZI III).

Le Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité et l'AFD ont identifié conjointement la ville de Kabinda, dans la province de la Lomami, comme bénéficiaire de la première phase du projet d'électrification urbaine. Le montant alloué à cette

première phase est de 45 millions USD. L'électrification urbaine de Kabinda s'inscrit dans la phase III du projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE), financé par la Banque mondiale, pour lequel l'AFD intervient en cofinancement uniquement pour la province de la Lomami.

Concernant l'apport de la Banque allemande de développement (KfW), l'accord de financement du Programme pour l'amélioration de l'approvisionnement durable en électricité en RDC – Phase I (Poste de Goma) a été signé pour un montant de 12 millions USD. L'objectif de ce projet est de contribuer à un approvisionnement fiable et rentable en électricité dans les centres de charge de Goma et autres villes des Grands-Lacs, afin de favoriser une intégration plus approfondie des marchés de l'électricité dans la région, ainsi que l'amélioration de la sécurité et la réduction des coûts de l'approvisionnement énergétique. Le Projet s'inscrit dans le cadre du programme global de la coopération au développement allemande « Amélioration de l'approvisionnement énergétique dans la région des Grands-Lacs ».

### 3.2.2 Transport et infrastructures

Le réseau routier de la RDC comprend au total 153.209 km de routes dont environ 3.000 km sont revêtus. Les ressources mobilisées dans ce secteur ont permis à plus de 6 millions de personnes en milieu rural d'avoir un accès aux voies réhabilitées.

Ces financements ont également facilité la réhabilitation et la modernisation des aéroports de Goma et de Mbuji-Mayi et la réouverture de plus de 3.000 kilomètres de routes.

Conformément à son plan d'actions, le Gouvernement compte poursuivre et intensifier la construction et la modernisation des infrastructures de base à travers notamment la réhabilitation et la modernisation des travaux de cantonnement manuel pour l'entretien régulier des routes de desserte agricole et l'intégration du paysan au processus du développement, tout en le maintenant dans son environnement communautaire. Dans ce cadre, 325 kilomètres de routes de desserte agricole ont été réhabilités par les projets en cours d'exécution en 2023.



Réhabilitation de la route nationale numéro 1 sur le tronçon Kinsbasa-Kikwit-Batsbamba

#### Ces deux secteurs ont bénéficié des réalisations suivantes :

- Nouveau Poste de Bukavu/Ruzizi 1 (RDC) – Rusisi I (Rwanda) ;
- Nouveau Poste de Kasindi (RDC) – Mpondwe (Ouganda) ;
- Poste de Bunagana (RDC) – Bunagana (Ouganda) ;
- 505 latrines publiques à Mbuji-Mayi ;
- 60 écoles construites et équipées à Mbuji-Mayi ;
- 60 centres de santé (construits et équipés) à Mbuji-Mayi ;
- 1 centre multifonctionnel genre à Mbuji-Mayi ;
- 7 kilomètres de voirie moderne réhabilités dans la ville de Tshikapa ;
- Canalisations d'eau pour lutter contre les érosions à Kananga.

Les projets du secteur de transport ont connu un taux de décaissement relativement positif, à l'exception du projet d'aménagement des voies d'accès au pont-rail et le projet de construction du corridor économique transnational RDC – Angola / Phase I (aménagement de la route Kananga - Mbuji-Mayi) pour lesquels des retards ont été observés dans la finalisation des dossiers de passation des marchés des travaux, des voiries et des différentes acquisitions.

### 3.2.3 Agriculture

Le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Agriculture, coordonne avec les PTF de nombreuses interventions, notamment dans les zones rurales où la concentration de familles rurales pauvres est la plus importante. Plusieurs opérations basées sur des approches communautaires et/ou en appui aux collectivités territoriales et aux organisations paysannes ont ainsi été mises en œuvre.

Les ressources affectées à ce secteur ont permis de réhabiliter et équiper trois centres de recherche agricole. Elles ont également contribué à l'amélioration des chaînes de valeur (manioc, riz, maïs, café, palmier à huile, pomme de terre, élevage et lait) et à l'appui aux services spécialisés du Ministère de l'Agriculture tel que l'INERA, le SENASEM et le SNV.

**Les infrastructures suivantes ont été réalisées par les projets agricoles en cours d'exécution en 2023 :**

- Pont Motenamo construit dans le Sud-Ubangi ;
- Laboratoire d'analyse pédologique et phytopathologique de l'INERA Mulungu (Sud-Kivu) réhabilité et équipé ;
- Usine modulaire de production d'Aflasafe à Bukavu (Sud-Kivu) construite et équipée ;
- Laboratoire d'analyse pathologie animale (One Wealth) du CRSN Lwiro (Sud-Kivu) réhabilité et équipé.



*Usine de production d'Aflasafe au Sud-Kivu*

Au cours de l'année 2023, les projets du secteur agricole ont contribué au renforcement de la transformation structurelle et à la diversification de l'économie du pays, offrant une réelle opportunité de création d'emplois, spécialement pour les jeunes agro-entrepreneurs, les femmes entrepreneurs ainsi que les agri-producteurs.

### 3.2.4 Eau & Assainissement

Le développement et la réhabilitation du secteur de l'Eau sont une priorité du Plan d'Actions du Gouvernement, dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement durable (ODD).

Malgré la présence de nombreux cours d'eau, l'accès à l'eau potable reste faible en RDC (26% de la population), surtout en milieu rural. Le Gouvernement, avec l'appui des PTF, a ainsi entrepris de nombreuses actions afin d'améliorer le quotidien des populations et permettre un accès facile à l'Eau.

#### Il s'est agi entre autres de:

- La construction de l'usine Ozone 1&3, et la supervision de l'usine Ozone 2 (Kinshasa) ;
- La construction de l'usine et du système de distribution d'eau en faveur de 1,7 millions personnes dans la ville de Mbuji-Mayi (Kasaï Oriental) ;
- La mise en place des systèmes d'assainissement et de distribution d'eau dans les milieux ruraux des provinces de Sankuru, Kasaï, Kasaï-Central, Kasaï-Oriental et Lomami ;
- L'installation d'une capacité de 330.000 m<sup>3</sup>/jour au Captage de Ndjili, améliorant la desserte pour 1 million de personnes ;
- L'acquisition de compteurs et kits pour 100.000 nouveaux branchements au bénéfice de la REGIDESO.

#### Ces actions ont notamment conduit aux résultats suivants :

- L'accès à l'eau potable à Matadi et Lubumbashi en faveur de 3 millions de personnes ;
- L'accès à l'eau potable à Kinshasa en faveur de 3 millions de personnes.



Station de pompage à Ozone -Kinshasa

### 3.2.5 Protection sociale

La Politique Nationale de Protection Sociale a été mise en place pour protéger efficacement les couches sociales les plus vulnérables et les plus démunies à l'horizon 2030, en leur octroyant des soins de santé de qualité, un revenu minimum et une alimentation saine et équilibrée, dans le cadre du Socle National de Protection Sociale.

**A fin 2023, les ressources mobilisées à travers des projets financés par les PTF en faveur du secteur de la Protection sociale ont permis à :**

- 444.000 ménages de bénéficier de transferts monétaires dans les provinces du Kasai-Central, Nord et Sud-Ubangi, Nord et Sud-Kivu, Ituri ;
- 270.000 personnes de bénéficier d'une assistance

- d'urgence en réponse à la crise de la COVID-19 ;
- 342.207 personnes de travailler au développement de leurs communautés dans les provinces du Kasai-Central, Nord et Sud-Ubangi, Nord et Sud-Kivu, Ituri ;
- 64.186 femmes vulnérables d'être réinsérées dans la société à travers le renforcement de leurs capacités et l'octroi de micro-crédits, dans les provinces du Tanganyika, Maniema, Nord et Sud-Kivu ;
- 648.604 bénéficiaires, membres des communautés vulnérables d'accéder aux moyens de subsistance dans les zones ciblées ;
- La commission Nationale pour les Réfugiés CNR d'être renforcée en termes d'appui institutionnel.



*Approvisionnement en eau potable à Kananga/Kasai-Central/Borne fontaine/Projet STEP*

Ces ressources ont également facilité la construction des Centres de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes dans l'Agrobusiness, notamment à Kamoa (dans la ville de Kolwezi) dans le Lualaba et à Muntumpekeke (dans la cité de Kipushi) dans le Haut-Katanga.

### 3.2.6 Gouvernance

Le programme du Gouvernement dans le secteur de la Gouvernance a mis en accent particulier sur les réformes autour de grands axes prioritaires. Il s'est agi entre autres, de la promotion de l'Etat de droit, de la démocratie et de la bonne gouvernance.

**A ce titre, le secteur a bénéficié de nombreux financements qui ont fortement contribué aux réalisations suivantes :**

- Signature d'un Arrêté portant création de postes comptables au sein de 4 ministères pilotes (Santé Publique, Hygiène et Prévention ; Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, Développement Rural, Infrastructures et Travaux Publics) ;
- Signature d'une Circulaire relative à l'exécution du budget 2023 autorisant l'exécution sous mode de déconcentration des budgets des ministères susmentionnés ;
- Production d'un Manuel de procédures et du circuit de la dépense adaptée à l'approche déconcentration d'ordonnancement ;

- Signature d'un Décret fixant le cadre et les structures organiques de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et nomination du personnel clé par Ordonnance présidentielle ;
- Mise en œuvre de la Feuille de route de mise en service de la DGTCP finalisée et transmise aux opérationnels ;
- Signature d'un Arrêté portant création et organisation du réseau comptable ;
- Intégration du SIGMP (out box) dans 20 cellules de gestion de passation des marchés ;
- Certification de 107.268 agents de carrière du pouvoir central, soit 94,1% des effectifs déclarés ;
- Certification de 34.630 agents de la Ville de Kinshasa, soit 49,7% des effectifs déclarés ;
- Mise en œuvre des mécanismes de transfert des recettes à caractère national ;
- Mise en place de la DGTCP et du Réseau comptable ;
- Digitalisation des procédures de gestion des marchés publics.

### 3.2.7 Commerce/Entrepreneuriat

En RDC, le nombre des Micro, Petites, Moyennes Entreprises et Artisanat (MPMEA) a sensiblement augmenté ces dernières années.

Quoique ces entreprises (en majorité informelles et créées par nécessité) constituent l'essentiel de l'activité économique nationale, les opérateurs qui les détiennent ne sont pas souvent incités à se développer dans des secteurs à fort potentiel de croissance, tels que l'industrie manufacturière, l'agro-industrie,

l'industrie de la pêche, l'énergie, l'exploitation minière et l'écotourisme.

Le financement du secteur de l'entrepreneuriat a permis de mettre en place des programmes de formation en entrepreneuriat de 7.720 femmes micro-entrepreneures et 1.600 jeunes entrepreneurs en approche STEP (Student training Entrepreneurial Promotion ou Formation estudiantine pour la promotion de l'entrepreneuriat, en français), ainsi

que l'octroi de subventions à 4.500 femmes micro-entrepreneures (en nature/équipements), 960 jeunes entrepreneurs (en espèces) et 430 PME (subvention de contrepartie). Il a également facilité la création de 4 centres de PME dans les villes de Kinshasa, Matadi et Goma.

Parmi les autres initiatives menées dans le secteur du Commerce/Entrepreneuriat, il convient de relever :

## Commerce

- Construction du Poste frontalier de Kasindi (Nord-Kivu) ;
- Construction du Poste frontalier Ruzizi 1<sup>er</sup> à Bukavu (Sud-Kivu).



*Poste frontalier de RUZIZI (Sud Kivu)*

## Entrepreneuriat (PME)

- Identification et enregistrement de 32.175 femmes micro-entrepreneures à Kinshasa ; Goma (Nord-Kivu), Matadi (Kongo-Central) et Lubumbashi (Haut-Katanga) ;
- Formation de 7.720 femmes micro-entrepreneures en Initiative Personnelle (FIP) et en Plans d’Affaires Simplifiés (PAS) ;
- Formation en Approche STEP assurée au profit de 16.000 jeunes entrepreneurs ;
- Formation, coaching et accompagnement Technique et octroi de subventions en espèces à 960 jeunes entrepreneurs ;
- Formation en entrepreneuriat et octroi de subventions de contreparties accordées à 430 PME ;
- Création de 11.138 nouveaux emplois équivalents en temps ;
- Augmentation de 53% des revenus créés par les MPME bénéficiaires des projets ;
- Création et opérationnalisation de 4 centres de PME dans les villes de Kinshasa, Matadi et Goma.



*Femme entrepreneur bénéficiaire Projet PADMPME*

### 3.2.8 Environnement

La RDC est engagée depuis 2009 dans le processus de préparation à la REDD+. A ce titre, elle a été sélectionnée en 2010 parmi les huit pays pilotes du Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF), l'un des trois Programmes du Fonds Stratégique pour le Climat (FSC). Le Programme d'Investissement Forestier (PIF) de la RDC s'insère dans le processus national REDD+ en tant que première source de financement devant permettre à la RDC d'entrer dans une phase d'investissement pour engager un déploiement opérationnel et à grande échelle de la REDD+ et développer les premiers programmes des changements transformationnels à partir du premier trimestre 2015.

Dans ce cadre, le Gouvernement de la RDC avait reçu deux Dons pour couvrir les coûts de deux projets pilotes, à savoir : (i) le Projet Intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani « PIREDD/MBKIS » (21,5 millions USD), et de (ii) le Projet de Gestion Améliorée des

Paysages Forestiers « PGAPF » (73,1 millions USD pour le financement principal et les financements additionnels), respectivement sur financement de la BAD et de la Banque mondiale.

#### L'exécution de ces projets a permis l'atteinte des résultats suivants :

- 75 inventaires de biodiversité réalisés et 75 plans de gestion des ressources naturelles révisés ;
- 4 concessions forestières des communautés locales mises en place (Djoko, Losomba/Bakonda, Nkalontulu/Bolendo et Boototango/Mpenge) ;
- 480 plans simples d'aménagement du territoire produits et validés dans le Maï-Ndombe ;
- 3.490 ha de plantations agroforestières installés dans le Maï-Ndombe ;
- 21 ponts et 8 dalots réceptionnés dans le Maï-Ndombe.



La Banque mondiale a également approuvé une transaction carbone pilote du Maï-Ndombe, laquelle consiste en un contrat d'achat/vente des réductions des émissions (CAVRE/ERPA) pour 55 millions USD, moyen innovant permettant de tirer parti des financements publics et privés, et d'accroître les investissements dans la forêt de la RDC.

De plus, un accord de financement en faveur du Fonds Okapi pour la Conservation de la Nature en RDC, a été signé le 20 novembre 2023 pour un montant global de 27,5 millions USD sur 5 ans. Ce Fonds vise à contribuer à l'amélioration de la gestion et du financement durable de certaines aires protégées telles que les parcs nationaux de Kahuzi-Biega à l'Est et de Garamba au Nord-Est du pays.

### 3.2.9 Education

Ce secteur a bénéficié d'importants financements qui ont permis la réduction des frais de scolarité payés par les familles pauvres et l'accroissement du taux d'inscription des enfants dans les établissements scolaires publics ainsi que le renforcement des systèmes centraux d'éducation et de gouvernance au niveau national.

#### Il y a notamment :

- La mise en œuvre de la politique de la gratuité de l'enseignement primaire public à travers la suppression des frais scolaires pesant sur les ménages des plus démunies, facilitant ainsi la

#### Parmi les réalisations de ces projets en cours d'exécution en 2023, il faut signaler :

- La mise en place de 6.728 hectares de plantations agroforestières ;
- La réhabilitation/entretien de 125 km de routes ;
- La construction du bâtiment administratif et du logement du chef de site de la Réserve Naturelle de Tumba Ledima (Maï-Ndombe et Equateur).

- réinsertion de plus de 4 millions d'enfants en âge scolaire dans le système d'enseignement primaire ;
- Le nettoyage du fichier de paie des enseignants du Primaire ;
- La mise en place d'un numéro vert pour lutter contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels en milieu scolaire ;
- La mise en place d'un système de recrutement des enseignants et des directeurs d'écoles primaires, basé sur le mérite ;
- La réhabilitation, la construction et la modernisation des écoles de référence (Athénée royal de Kananga), etc.



### Ces financements ont également permis à :

- 10 millions d'élèves scolarisés dans l'enseignement primaire de bénéficier de manuels scolaires sur l'ensemble du pays ;
- 3 millions d'élèves de bénéficier d'un meilleur

enseignement grâce à la formation d'inspecteurs, de chefs d'établissement et d'enseignants ;

- 64.500 enseignants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires de bénéficier d'une formation en lecture et 1.200 enseignants d'être formés dans le système d'EPE réformé.

### 3.2.10 Santé

Le secteur de la Santé en RDC souffre actuellement d'un déficit en infrastructures de base et médicaments essentiels génériques de qualité.

Les financements alloués au secteur de la santé ont contribué à son amélioration, à travers la réhabilitation et la construction de nouvelles infrastructures sanitaires, la dotation en équipements médicaux selon une approche standardisée ainsi que la suppression des frais liés aux accouchements des femmes sur toute l'étendue du territoire national.

### Les principales réalisations des projets en cours d'exécution en 2023 sont entre autres :

- L'octroi d'équipements médicaux et médicaments pour une valeur de 30 millions USD dans 59 hôpitaux du pays ;
- 404.000 femmes ayant bénéficié de soins prénataux ;
- 1,5 millions enfants ayant bénéficié de traitements contre la malnutrition dans les provinces du Centre ;
- Le subventionnement annuel des soins de santé pour 30 millions de personnes, dont plus de 350.000 accouchements gratuits.



- La réhabilitation/Construction de 175 Centres de santé et Hôpitaux Généraux de Référence ;
- Les dotations en médicaments, intrants nutritionnels et commodités de planification familiale dans 4 provinces ;
- La distribution de kits agricoles et de petits élevages à 24.000 ménages (Kasaï et Kasaï-Central) ;
- L'installation de 8 usines de production d'oxygène ;
- La dotation en ambulances, véhicules, motos, gaz hélium pour le renforcement de la riposte contre la COVID-19 ;

- La réhabilitation de l'entrepôt central de l'HGR de Kinshasa (ex-Mama Yemo).

Le secteur de la Santé a également bénéficié d'un financement AFD évalué à 13,2 millions USD en vue d'améliorer l'accès aux services de laboratoire de santé de qualité dans 6 zones de santé péri-urbaine de Kinshasa et d'appuyer leur intégration dans une disposition provinciale de surveillance épidémiologique renforcée.

### 3.3 REPARTITION SECTORIELLE DIVERSIFIEE ET ARRIMEE AUX PRIORITES NATIONALES

La répartition sectorielle des fonds reçus des PTF pour la période allant de 2022 à 2023 se présente de la manière suivante :

Secteur	Nombre des projets actifs	Allocation (en millions USD)	Pourcentage
Agriculture	12	1 084 229 843,75	9,55%
Protection sociale	19	1 385 843 375,09	12,21%
Électricité/Eau et assainissement	30	2 155 993 550,00	13,35%
Transports/Infrastructures	10	1 224 105 900,00	10,78%
Gouvernance	20	551 632 902,29	4,86%
Entrepreneuriat (PME)	6	447 235 500,00	3,94%
Urbain	2	600 000 000,00	5,29%
Education	7	1 430 152 560,88	12,60%
Santé	16	2 020 602 500,00	17,80%
Environnement	21	881 937 386,09	7,77%
Commerce	2	209 000 000,00	1,84%
Numérique (TIC)	2	1 709 076,83	0,02%
<b>Total projets nationaux et régionaux</b>	<b>148</b>	<b>11 992 442 594,93</b>	<b>100,00%</b>

Tableau 4: Nombre et volume des financements des projets actifs par secteur

Le tableau ci-dessus renseigne que les secteurs de la Santé, de l’Energie (électricité/eau et assainissement), de l’Education et de la Protection sociale, qui représentent plus de 49% des projets

actifs, cristallisent 56% du volume des financements. Le secteur des Transports/Infrastructures vient en cinquième position, avec 10,78% de l’allocation totale, suivi du secteur agricole avec 9,55%.

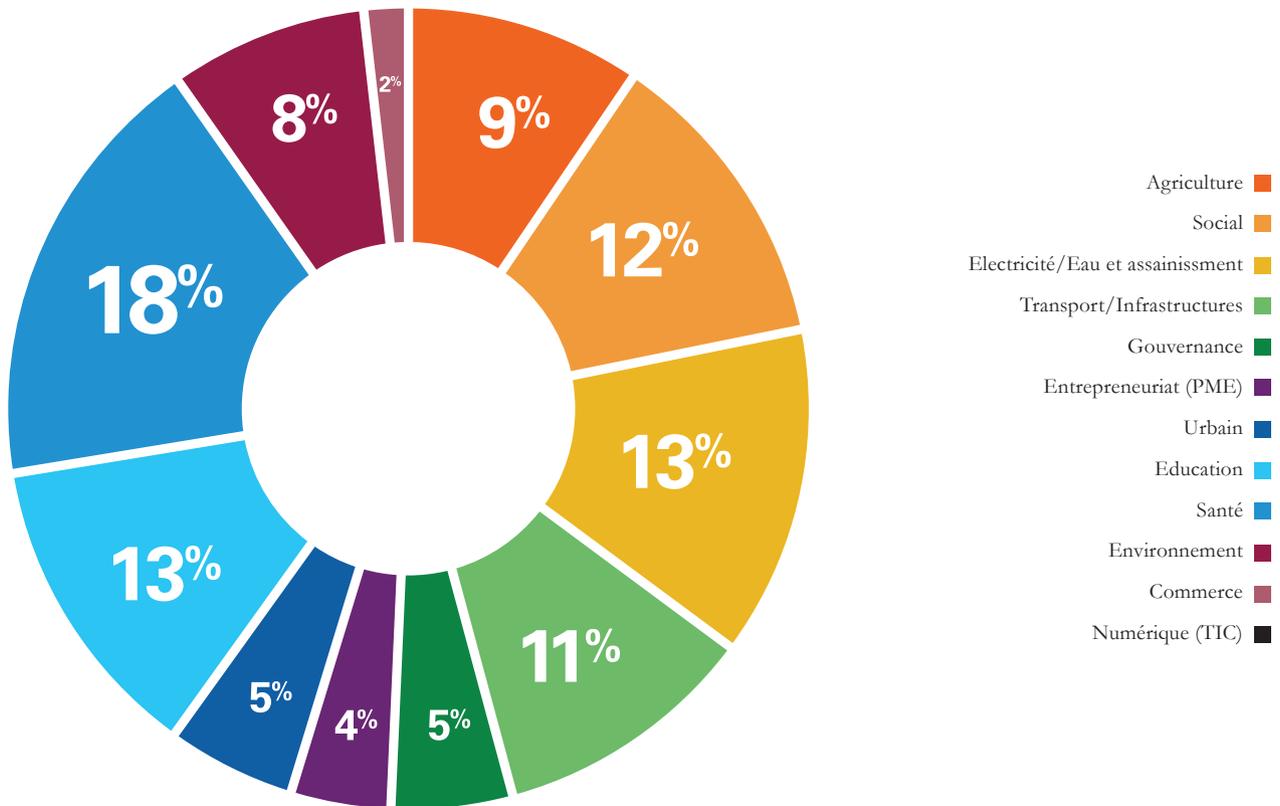


Figure 1: Répartition sectorielle des allocations des PTF en 2023

Cette répartition traduit un engagement et une volonté du Gouvernement à orienter les financements mobilisés auprès des partenaires extérieurs vers les secteurs prioritaires retenus dans le Plan d’Actions du Gouvernement.

Comme mentionné plus haut, à ces 148 projets nationaux et régionaux s’ajoute un financement de 500 millions USD, représentant l’appui budgétaire de la Banque mondiale, sur les réformes économiques fondamentales de gouvernance et de politique de

développement en RDC (Crédit n° 7288-ZR).

L’approbation de cet instrument de financement confirme la volonté de cette institution de Bretton Woods à accompagner la mise en œuvre des réformes structurelles et audacieuses prônées par le Gouvernement. Il s’agit notamment des réformes visant la modernisation de la gestion de la trésorerie et de la comptabilité publique, le renforcement des procédures de passation des marchés publics, la numérisation des services publics, etc.

## Encadré 2 : Conditions basées sur la performance (CBP)

En 2023, la majorité des projets et programmes du portefeuille de la Banque mondiale en RDC sont de type « financement des projets d'investissement (FPI) » classiques, pour lesquels les dépenses justifiées et les règles financières standards sont la norme.

Certains projets font, cependant, exception (les projets PASEA, ENCORE, PERSE, PDSS et TRANSFORME), avec des décaissements qui dépendent de la réalisation des conditions basées sur la performance (CBP ou PBC en anglais) qui leur sont associées. Pour cette catégorie, il existe deux niveaux de contrôle des dépenses :

- Un contrôle des critères standards ;
- Un contrôle lié à l'atteinte des résultats, réalisé par un vérificateur indépendant.

## Répartition géographique des financements extérieurs par bailleurs

En considérant la cartographie ci-dessous, chacune des 26 provinces de la RDC bénéficie des activités des projets et programmes sur financement extérieur.

	BM	BAD	BADEA	FIDA	OFID	AFD	KFW	UE
Bas-Uélé								
Équateur								
Haut-Katanga								
Haut-Lomami								
Haut-Uélé								
Ituri								
Kasaï								
Kasaï-Central								
Kasaï-Oriental								
Kinshasa								
Kongo-Central								
Kwango								
Kwilu								
Lomami								
Luapula								
Maï-Ndombe								
Maniema								
Mongala								
Nord-Kivu								
Nord-Ubangi								
Sankuru								
Sud-Kivu								
Sud-Ubangi								
Tanganyika								
Tshopo								
Tshuapa								
Total des provinces couvertes	26	26	3	10	6	26	11	

Tableau 5: Répartition géographique du Portefeuille RDC en 2023

Les interventions financées par les PTF sont réparties sur l'ensemble du territoire national.

### Des financements constitués de prêts, de dons et d'un appui budgétaire

Le portefeuille des projets et programmes financés par les PTF est constitué à 46,83% par des crédits/prêts et à 49,17% par des dons.

	BM	BAD	BADEA	FIDA	OFID	AFD	KFW	UE	Total	En %
Crédit/Prêt	4.828,51	679,00	88,50	88,72	70,00	98,70	0,00	0,00	5.854,69	46,83%
Don	3.330,58	822,00	0,45	26,75	0,00	316,18	568,45	1.082,40	6.146,81	49,17%
Appui budgétaire	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0,00	500,00	4,00%
Total	8 659,09	1 501,00	88,95	115,47	70,00	414,88	568,45	1 082,40	12 501,50	100,00%

Tableau 6: Types de financement des projets et programmes (en millions USD)

## 3.4 PROJETS ET PROGRAMMES ACTIFS

### 3.4.1 Projets mis en vigueur en 2023

Au total, 12 projets et programmes (tous bailleurs confondus) sont entrés en vigueur en 2023.



Route reliant la ville de Kananga à Mbuji-Mayi en état de délabrement très avancé



N°	Titre du projet	Secteur	Montant du financement (en millions USD)	Zones d'intervention	Objectifs	Date de mise en vigueur
<b>Banque mondiale</b>						
01	AGREE (Access Governance & Reform for the Electricity and Water Sectors Project)	Electricité et Eau	600	Ituri, Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Kinshasa, Kongo-Central, Kwilu, Lomami, Nord-Ubangi, Nord-Kivu et Sud-Kivu	– Étendre l'accès aux services d'électricité basés sur les énergies renouvelables et d'eau potable dans certaines zones urbaines et périurbaines du Bénéficiaire.	18-05-2023
02	PACT 1 (Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport)	Transport	500	Kasai-Oriental, Lomami et Nord-Kivu	– Fournir une connectivité résiliente, sûre et durable vers et au sein de provinces sélectionnées dans et entre la région du Kasai et la partie orientale de la RDC.	27-03-2023
03	STAREST (Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est)	Social	250	Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu	– Améliorer l'accès aux infrastructures socioéconomiques communautaires de base résilientes au climat.	01-12-2023
04	PURUK (Projet d'Urgence et de Résilience Urbaine de Kananga)	Urbain	100	Kasai-Central	– Protéger les habitations et les infrastructures essentielles affectées par les érosions à Kananga ; – Renforcer la capacité du Gouvernement et des organisations locales en matière de gestion des érosions et de planification urbaine résiliente au changement climatique.	08-05-2023
05	PAAF (Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles)	Éducation	400	Ituri, Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental et Sud-Kivu	– Améliorer l'accès sûr et équitable, en particulier pour les filles, et les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les écoles secondaires des provinces sélectionnées.	14-07-2023
<b>FIDA et OFID</b>						
06	PADRIR (Programme d'Appui au Développement Rural Inclusif et Résilient)	Agriculture	25	Maniema, Kasai-Oriental, Kasai-Central et Lomami	– Contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et à l'amélioration des revenus des petits producteurs, particulièrement les jeunes et les femmes.	27-11-2023
<b>FIDA et AFD</b>						
07	AVENIR (Projet d'Autonomisation par la Valorisation de l'Entrepreneuriat agricole et rural, sensible à la Nutrition, Inclusif et Résilient au changement climatique)	Agriculture	102,4	Kongo Central, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe et Kinshasa	– Soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale, et une meilleure gestion des ressources naturelles contribuant à l'atténuation du changement climatique, l'amélioration des revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux.	-



N°	Titre du projet	Secteur	Montant du financement (en millions USD)	Zones d'intervention	Objectifs	Date de mise en vigueur
<b>AFD</b>						
08	Electrification urbaine de la ville de KABINDA	Electricité	45	Lomami et Kasai-Oriental	- -	04-03-2023
09	LABOKIN	Santé	13	Kinshasa	- Améliorer l'accès aux services de laboratoire de santé de qualité dans 6 zones de santé péri-urbaine de Kinshasa et appuyer leur intégration dans une disposition provinciale de surveillance épidémiologique renforcée.	04-03-2023
10	Fonds d'appui à la mise en œuvre du C2D	Gouvernance	4	Couverture nationale	- Préparer, suivre, faciliter la mise en œuvre du C2D2 et s'assurer que les ressources libérées par l'effort additionnel d'annulation de dette de la France à l'égard de la RDC sont utilisées aux fins auxquelles elles sont destinées.	14-03-2023
<b>KfW</b>						
11	Fonds OKAPI phases III & IV	Environnement	27,46	Haut-Uélé, Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema	- Contribuer à l'amélioration de la gestion et du financement durable de certaines aires protégées.	20-11-2023
12	Programme pour l'amélioration de l'approvisionnement durable en électricité en RDC, phase I « Poste Goma »	Electricité	12	Nord-Kivu	- Réaliser le transport d'électricité sur le tronçon Kibwe et Rubavu.	20-11-2023

Tableau 7: Nouveaux projets mis en vigueur en 2023

### 3.4.2 Projets et programmes clôturés en 2023

Pour l'année 2023, le Portefeuille RDC a clôturé 3 projets.

Titre du projet	Bailleur	Secteur	Statut	Montant du financement (en millions USD)	Date de clôture
Projet de Réponse aux Violences Basées sur le Genre (PRVBG)	Banque mondiale	Protection sociale	Clôturé	100	30-09-2023
Fonds d'études et de pilotage du C2D	AFD	Gouvernance	Clôturé	6	30-06-2023
Promotion des modalités Innovantes pour l'Accès à l'Eau Potable (PILAEP 2)	AFD	Eau	Clôturé	18	31-12-2023

Tableau 8: Projets clôturés et annulés en 2023

### 3.5 DECAISSEMENT

Le terme « décaissement » désigne les fonds que les bailleurs mettent effectivement à la disposition des projets pour financer leurs activités. Le tableau suivant en donne un aperçu pour l'exercice 2023 (année civile calendaire) :

	BM	BAD	BADEA	FIDA	OFID	AFD	KFW	UE
Solde non décaissé disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 (en millions USD)	6 139,79	998,69	73,69	51,83	64,02	253,43	-	-
Montant décaissé cumulé du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 (en millions USD)	1 201,06	239,29	5,00	5,46	19,42	34,98	38,80	90,20
Taux de décaissement cumulé pour la période allant du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023	19,57%	23,96%	6,79%	10,53%	30,33%	13,80%	-	-

Tableau 9: Décaissements au 31 décembre 2023 (projets nationaux, régionaux et appui budgétaire)



### Principales contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des projets

Des nombreux projets sont plombés par des lourdeurs administratives : manque d'anticipation, faiblesse de planification, retard dans la production du PTBA, rigidité des procédures (des délais de procédures de passation de marché et de sauvegarde environnementale et sociale assez élastiques, des décaissements conditionnés par des préalables et/ou par l'atteinte des indicateurs/conditions basés sur la performance).

Tous ces goulots d'étranglement ont une conséquence majeure sur le taux de décaissement : au début de chaque année, le solde disponible (le dénominateur sur lequel est calculé le taux de décaissement) est relativement important, dopé par de nouveaux projets qui décaissent peu au cours des premiers mois suivant leurs mises en vigueur.

Face à ces défis, la CSPP a opté pour un suivi – évaluation rapproché et régulier avec les UGP, les ministères sectoriels, les administrations ainsi que les partenaires de financement. Cette stratégie vise essentiellement :

- Systématisation des réunions de suivi des décaissements auprès des UGP ;
- Accompagnement des UGP dans la levée des blocages et dans la réalisation des conditionnalités particulièrement pour les PBC ;
- Mise en place d'un cadre de dialogue quasi permanent avec les PTF ;
- Sensibilisation du partenaire sur l'enjeu de la gestion des délais des procédures ;
- Sensibilisation des ministères sectoriels et des UGP sur l'amélioration de la qualité des documents à l'entrée et pendant l'exécution des projets ;
- Poursuite de la pratique des contrats de performance dans les projets ;
- Sensibilisation des UGP sur les enjeux des outils de planification à jour (PTBA, PPM, chronogramme) afin d'améliorer la planification/programmation des activités.

## 3.6 ENJEUX ET DEFIS DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

À quelques différences près, les enjeux et les défis de mise en œuvre des projets sont les mêmes pour tous les bailleurs :

### **Des délais de mise en vigueur à réduire pour une meilleure performance des projets**

Le Gouvernement, à travers la CSPP, fournit des efforts considérables pour réduire les délais de mise en vigueur des projets à travers un suivi de proximité des dossiers à tous les niveaux (Primature, Secrétariat Général au Gouvernement, Conseil des Ministres, Commissions intergouvernementales des textes et lois, Parlement et Présidence de la République).

Actuellement, il faut 5 à 7 mois en moyenne entre l'approbation et la mise en vigueur, selon le type de financement du projet (don ou crédit/prêt).

### **Des contraintes sécuritaires à contourner pour l'exécution des projets dans les zones de conflit**

Les projets mis en œuvre dans les zones où l'insécurité persiste ont besoin d'un suivi approprié au contexte des conflits, pour être exécutés dans les délais. Dans ce cadre, le recours à la géolocalisation est un atout, mais son utilisation reste faible. La sollicitation de certains acteurs locaux/ONG pour l'exécution/suivi des projets concernés reste, par conséquent, indispensable.

### **De la gestion fiduciaire efficace pour une meilleure exécution des projets**

Un recrutement transparent et compétitif des personnels commis à la gestion fiduciaire est indispensable pour garantir la mobilisation d'expertise compétente au sein des projets. Il contribue à la mitigation des dépenses inéligibles, la génération de

fonds caducs et des cas de suspicion de fraude. Les auditeurs internes et externes sont, par conséquent, essentiels pour le suivi/contrôle des dépenses validées.

### **Du suivi proactif dans la gestion des contrats pour plus d'efficacité et de redevabilité**

Un suivi proactif des contrats, une bonne qualité des documents d'appels d'offres ainsi que le respect des délais de traitement sont des conditions essentielles à l'atteinte des objectifs assignés aux projets.

### **Des interférences dans la mise en œuvre des projets à éviter pour plus d'efficacité**

Les ingérences ou obstructions (notamment dans le recrutement du personnel clé des projets) engendrent des retards préjudiciables aux projets (notamment en ce qui concerne les objectifs de décaissement consignés dans les PTBA) et peuvent conduire à des pertes des fonds mobilisés.

### **Des efforts à fournir dans la communication des résultats pour une plus grande appropriation des projets**

Les réalisations de nombreux projets performants sont peu connues du public, particulièrement dans les zones d'exécution. Des actions de communication autour des activités de tous les projets sont, par conséquent, nécessaires pendant l'exécution de ces derniers.

### **De la qualité des projets à l'entrée à améliorer pour une meilleure exécution et un meilleur suivi**

Les projets de développement doivent être bien préparés et tenir compte du contexte de la RDC. Une telle démarche limitera la survenance de

restructurations futures. Pour les projets nécessitant des études préalables (en l'occurrence ceux liés aux infrastructures), la disponibilité de celles-ci avant leurs mises en vigueur sera un atout.

Il convient de noter que ces défis ont guidé les actions entreprises par la CSPP en 2023. La Cellule

a notamment instauré un mécanisme de suivi de proximité (descentes hebdomadaires sur terrain et réunions par vidéo-conférence) pour suivre l'exécution des activités prévues par les projets (PTBA) et proposer des solutions pouvant permettre l'amélioration du taux d'absorption des fonds mobilisés.



## IV. PERSPECTIVES

En 2024, le portefeuille de la RDC évoluera, avec notamment la signature des accords de financement des projets actuellement en cours de préparation/négociation, et la mise en vigueur des projets (dont les accords de financement ont été signés en 2023 ou le seront en 2024) qui rempliront les conditions entendues avec les bailleurs. Parmi les projets actifs, certains seront clôturés ou annulés, et d'autres verront le processus de leur restructuration finalisé.

En outre, les réformes enclenchées en termes de restructuration de la CSPP, d'outils et instruments de travail (tableau de bord, manuel des opérations révisé)

ainsi que l'atteinte des objectifs assignés aux UGP de 30% de décaissement vont se poursuivre en 2024.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les actions liées à la préparation et au démarrage des nouveaux projets. Il sied de mentionner que :

- 7 projets sont en préparation / négociation ;
- 5 projets sont en instance de mise en vigueur ;
- 3 projets sont en cours de restructuration ;
- 4 projet est en cours d'annulation ;
- 16 projets sont en instance de clôture.

### 4.1 PROJETS EN COURS DE PREPARATION / NEGOCIATION

N°	Titre du projet	Secteur	Montant du financement (en millions USD)	Zones d'intervention	Objectifs
Banque mondiale					
01	PACT 2 (Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport)	Transport	500	Kasaï-Oriental, Lomami et Nord-Kivu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir une connectivité résiliente, sûre et durable vers et au sein de provinces sélectionnées dans et entre la région du Kasaï et la partie orientale de la RDC ;</li> <li>- Améliorer la gouvernance des secteurs routier, aérien et numérique.</li> </ul>
02	Projet d'Appui à la Transformation Numérique en RDC	Numérique	400	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la transformation numérique en améliorant l'accès des utilisateurs à des services numériques pertinents, de haute qualité et à moindre coût, ainsi que la capacité du Gouvernement à fournir des services publics par voie numérique et l'accès aux compétences numériques pour les emplois.</li> </ul>
03	PEQIP (Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Enseignement primaire)	Education	69	Ituri, Kasaï, Kasaï-Central, Kasaï-Oriental et Sud-Kivu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elargir l'accès à des cadres d'apprentissage améliorés ;</li> <li>- Renforcer la qualité des pratiques pédagogiques dans l'enseignement primaire.</li> </ul>

BAD					
04	PDCEJAG-PTA (Projet de développement de » compétences pour l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes et d'amélioration de la gouvernance dans les chaînes des valeurs agricoles en soutien au PTA)	Agricole	132,3	Kongo-Central, Kwango, Maï-Ndombe, Kasai-Oriental, Lomami, Sud-Kivu, Nord-Kivu, Tshopo, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce projet vise à réduire l'incidence de l'insécurité alimentaire et les importations alimentaires à travers l'accroissement de la productivité et de la production agricole, le développement des infrastructures résilientes et inclusives ; la structuration et financement des acteurs des filières.</li> </ul>
05	PIC-PTA (Projet d'intégration des chaînes de valeur dans les axes Nord+Sud Ubangi, Tshopo, Kongo-Central- Kinshasa Ouest, Kwango-Mai Ndombe, Kasai Oriental-Lomami et Nord+Sud-Kivu en appui au Programme de Transformation Agricole)	Agricole	255,15	Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Tshopo, Kongo-Central- Kinshasa-Ouest, Kwango, Maï-Ndombe, Kasai-Oriental, Lomami, Sud-Kivu et Nord-Kivu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître l'offre agricole dans les filières ciblées (manioc, maïs, riz, soja, haricot, huile de palme et poissons)</li> <li>- Développer des infrastructures résilientes de mobilisation des ressources en eau,</li> <li>- Appuyer la mise en place des centres d'agrégation des technologies agricoles,</li> <li>- Mettre en place des outils numériques.</li> </ul>
06	PCITOC-PTA (Projet de Construction des Infrastructures de Transport et Ouvrages Connexes en appui au PTA - Phase 1 : axe Mbuji-Mayi-Muene-Ditu/135 Km)	Agricole	256,50	Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Tshopo, Kongo-Central, Kinshasa-Ouest, Kwango, Maï-Ndombe, Kasai-Oriental, Lomami, Sud-Kivu et Nord-Kivu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la connectivité des centres de production aux centres de consommation,</li> <li>- Renforcer la viabilité de l'axe routier par la construction des infrastructures connexes le long du linéaire,</li> <li>- Installer les ouvrages et équipements de transport des produits agricoles au niveau des terminaux.</li> </ul>
07	PREDIRE (Projet de Développement des Infrastructures et de valorisation de la ressource en eau transfrontalière entre la RDC et la RCA)	Eau	12	Nord-Ubangi et Sud-Ubangi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet régional qui poursuit le développement intégré et la valorisation des ressources en eau de la rivière Oubangui RCA &amp; RDC.</li> </ul>

Tableau 10: Projets en cours de préparation / négociation

## 4.2 PROJETS EN INSTANCE DE MISE EN VIGUEUR

N°	Titre du projet	Secteur	Montant du financement (en millions USD)	Zones d'intervention	Objectifs
Banque mondiale					
01	PASEA (Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement)	Eau	400	Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental et Kwilu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître l'accès à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement (EPA) dans les milieux ruraux et périurbains des zones sélectionnées.</li> </ul>

02	PIFORES (Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes en RDC)	Environnement	300	Kinshasa, Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Kongo-Central Kwilu et Lomami	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la gestion des paysages forestiers ;</li> <li>Renforcer les moyens de subsistance des communautés dans les zones de programme sélectionnées.</li> </ul>
03	CAVRE/OPERPA (Projet d'Appui à la mise en œuvre et l'Opérationnalisation du Contrat d'Achat/Vente de Réduction d'Emissions du Programme de Réduction des Emissions du Mai-Ndombe)	Environnement	5	Kinshasa et Mai-Ndombe	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'environnement propice à des paiements efficaces basés sur les résultats dans le cadre du Programme de Réduction des Émissions du Mai-Ndombe.</li> </ul>
<b>BADEA</b>					
04	PIIPME (Projet d'Implantation des Incubateurs des Petites et Moyennes Entreprises)	Entrepreneuriat (PME)	10	Kinshasa, Haut-Lomami, Kongo-Central, Kwango, Maniema, Equateur, Tanganyika, Nord-Kivu et Sud-Kivu	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des incubateurs pour la promotion de l'agroalimentaire.</li> </ul>
<b>BAD</b>					
05	PDCEJAG-PTA (Projet de développement de compétences pour employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes et d'amélioration de la Gouvernance dans les chaînes de valeur agricoles en soutien au Programme de Transformation de l'Agriculture)	Agriculture	90 MUC	Kwango, Maniema, Equateur, Tanganyika, Nord-Kivu et Sud-Kivu	

Tableau 11: Projets en instance de mise en vigueur

### 4.3 PROJETS EN COURS DE RESTRUCTURATION/ANNULATION

Un projet est restructuré lorsque le bailleur accepte la modification de certaines dispositions de l'accord de financement (montant du financement, arrangement institutionnel, composantes et activités, zones d'intervention, etc.) au cours de la phase d'exécution. La restructuration peut être demandée par les ministères sectoriels, par le truchement du Ministre des Finances, pour résoudre les problèmes d'exécution des projets, les adapter à l'évolution des

priorités de développement ou de la situation socio-économique du pays, améliorer leur performance ou encore entériner un financement additionnel, tout en assurant le respect des exigences fiduciaires et des conditions des prêts/dons.

Pour les projets dont les problèmes d'exécution ne peuvent être résolus de manière satisfaisante, le processus d'annulation peut être enclenché.

N°	Titre du projet	Secteur	Montant du financement (en millions USD)	Zones d'intervention	Objectifs	Raison
<b>Banque mondiale</b>						
01	AGREE (Access Governance & Reform for the Electricity and Water Sectors Project)	Electricité et Eau	600	Ituri, Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Kinshasa, Kongo-Central, Kwilu, Lomami, Nord-Ubangi, Nord-Kivu et Sud-Kivu	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étendre l'accès aux services d'électricité basés sur les énergies renouvelables et d'eau potable dans certaines zones urbaines et périurbaines du Bénéficiaire.</li> </ul>	En cours de restructuration pour redéfinir l'objet du projet.
02	PNDA (Programme National de Développement Agricole)	Agriculture	440	Kasai, Kasai-Central, Kongo-Central, Kwilu et Nord-Kivu	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître la productivité agricole et améliorer l'accès au marché des petits exploitants agricoles dans des régions sélectionnées du Programme.</li> </ul>	En cours de restructuration dû au retard enregistré dans son exécution.

BADEA						
03	PRECUK (Projet de Réhabilitation des Cliniques Universitaires de Kinshasa)	Santé	10	Kinshasa	– Réhabiliter les Cliniques Universitaires de Kinshasa	En cours de restructuration pour réévaluer le projet sur base des fonds de la BADEA (10.000.000) après le retrait de l'OFID.
04	PDRM (Projet de Développement de la Riziculture à Masina)	Agriculture	10	Kinshasa	– Développer la riziculture à Kinshasa	En cours d'annulation suite à la lenteur dans la mise en œuvre du projet, le retrait de l'OFID et le conflit foncier sur le site de la mise en œuvre du projet.
BAD						
05	BOALI Zongo	Electricité	5,55	Sud-Ubangi	– Accroître l'accès à l'énergie moderne par l'interconnexion des réseaux électriques de la RCA et de la RDC à partir du système hydroélectrique de Boali.	En cours d'annulation pour faible performance.
06	PEPUR (Projet d'électrification péri-urbainà)		69,69	Nord-Kivu, Sud-Kivu	– Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations grâce à l'accès à l'énergie électrique et de supporter le développement économique et social du pays en vue de la réduction de la pauvreté et de l'atteinte des Objectifs du millénaire de Développement (OMD).	En cours d'annulation pour faible performance.
07	NELSAP (Projet multinational d'interconnexion des réseaux électriques des pays des lacs équatoriaux du Nil)		27,62	Kinshasa, Tshopo, Kongo-Central, Lualaba, Haut-Katanga, Nord et Sud-Kivu, Kwilu, Kasai-Central	– Améliorer le taux d'accès à l'électricité des populations des pays membres et à renforcer le commerce régional de l'électricité en interconnectant leurs réseaux respectifs.	En cours d'annulation pour faible performance.

Tableau 12: Projets en cours de restructuration/annulation



## 4.4 PROJETS FINISSANTS

Arrivés à la fin de leurs cycles de vie, les projets suivants sont appelés à être clôturés en 2024, suivant les procédures des bailleurs concernés.

N°	Titre du projet	Secteur	Montant du financement (en millions USD)	Taux de décaissement cumulé au 31.12.2023	Date de signature de l'Accord
<b>Banque mondiale</b>					
01	PADMPME (Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises)	Entrepreneuriat (PME)	100	94,50 %	20-09-2018
02	EASE (Electricity Access & Services Expansion)	Électricité	145	84,00 %	13-06-2017
03	PEQPESU (Projet d'Éducation pour la Qualité et la Pertinence des Enseignements aux niveaux Secondaire et Supérieur)	Éducation	166	64,00 %	09-07-2016
04	PICAGL (Projet Intégré de Croissance Agricole dans les Grands-Lacs)	Agriculture	152	79,77 %	27-10-2015
05	PFCGL (Projet de Facilitation du Commerce dans la région de Grands-Lacs)	Commerce	57	75,08 %	27-10-2015
06	PGAPF /PIREDD-Maï-Ndombe (Projet Intégré REDD+ dans le Maï-Ndombe)	Environnement	27,25	93,99 %	08-10-2014
07	PGAPF/FA-FEM (Financement Additionnel du Fonds pour l'Environnement Mondial)		6,21	100,00 %	20-06-2019
08	PDSS (Projet de Développement du Système de Santé)	Santé	660	98,00 %	20-01-2015
09	COVID-19 (Projet stratégique de préparation et de réponse au COVID-19 en RDC)		247	94,00 %	03-04-2020
<b>AFD</b>					
10	Plan d'affaires du FPM ASBL 2019-2023 et plan d'actions genre	Gouvernance	5	99,39 %	28-07-2020
11	PromeKin (Projet Mère et Enfant de Kinshasa)	Santé	17	65,84 %	15-05-2020
12	HUAMSI (Projet d'accès aux soins de santé)		6	86,67 %	04-05-2021
13	RSS Goma (Projet de Renforcement du Système de Santé Goma)		9	34,27 %	15-06-2021
14	Appui au HGR et Fondation PANZI		8	50,00 %	14-02-2022
15	Projet d'appui au renforcement des capacités de l'INPP 2	Education	16	100,00 %	6-02-2015
16	FEXTE (Plan directeur des Infrastructures Numériques en RDC)	Numérique	0,605	50,00 %	17-02-2022

Tableau 13: Projets appelés à être clôturés en 2024



**CELLULE DE SUIVI  
DES PROJETS ET  
PROGRAMMES**



Josée MIAKUKILA

Coordonnateur

Pool Appui à la Coordination  
Assistants Projets / Section

Coordonnateur Adjoint



Yves MAFONGO



Eunice NGOY  
Ass. aux Projets



Exaucée KANDUKULU  
Secrétaire Coordination



Judith SALO  
Chargée appui Coorda

Section Opérationnelle 1



Luc-Didier KALENGA  
Ass aux Projets



Franck IRAGI  
Chargé de Projets



Raphaël KAKUDJI  
Chargé de Projets



Samuel KAULU  
Chargé de Projets



Olivier KADIATA  
Chargé de Projets



Clémence MUSINGYA  
Ass. aux Projets



Diamant EBENE  
Chargé de Projets



Serge SONGOLO  
Chargé de Projets



Sylas NKONGOLO  
Chargé de Projets



Gratiás KAYIBABU  
Chargée de Projets



Thérèse ILINGIO  
Ass de Section



Cyprien MBULULA  
Chargé de Projets



Eddy MBUNGU  
Chargé de Projets



Urbain MAOMBI  
Chargé de Projets



Christel DEROUAUX  
Chargée de Projets



Christelle KABONGO  
Ass de Section



Lourlaine KUTEKEMENYI  
Chargée de Projets

Pool appui Technique



Tshinko ILUNGA  
Consultant



Jacky MUKALA  
Consultant



Clément TUKEBA  
Consultant



Jean-Pierre KALALA  
Consultant

Section Opérationnelle 2



Patrick MANDUNDU  
Chargé de Qest<sup>o</sup> Jur.



Bibiche MODJAKA  
Chargée de Comm.



Didier MUZUTIE  
Chargé Syst. Info IT



Grâce NGALU  
Assistant IT



John KANGA  
Assistant IT



Gaspy MUANDA  
Chargé des finances



Clémence WALINGA  
Réceptionniste



Roland NZUANGAMBU  
Chauffeur



Yannick MASHINDA  
Technicien surface



Célestin FWAMBA  
Chargée de Admin.



Oscar LUYEYE  
Chargé du courrier



Giresse MBAYA  
Chauffeur



Belinda NIONGO  
Technicienne surface



My Flore NSIMBA  
Chargée MAG & LOG



Micheline KANI  
Protocole



Le Fils KASONGO  
Chauffeur



Fifi MATONDO  
Technicienne surface

# V. Annexes

## 5.1 SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ACE</b>	: Agence congolaise pour l'environnement
<b>ARMP</b>	: Autorité de régulation des marchés publics
<b>BAD</b>	: Banque Africaine de Développement
<b>BCC</b>	: Banque centrale du Congo
<b>BCECO</b>	: Bureau central de coordination
<b>BM</b>	: Banque mondiale
<b>CFEF</b>	: Cellule d'exécution des financements en faveur des Etats fragiles
<b>COFED</b>	: Cellule d'appui à l'ordonnateur national du Fonds européen de développement en RDC
<b>COREF</b>	: Comité d'orientation de la réforme des finances publiques
<b>CSPP</b>	: Cellule de suivi des programmes et projets
<b>DGCMF</b>	: Direction générale du contrôle des marchés publics
<b>DGDP</b>	: Direction générale de la dette publique
<b>DGPPB</b>	: Direction générale de politiques et de programmation budgétaires
<b>DPB</b>	: Direction de la programmation budgétaire
<b>DRB</b>	: Déclaration sur les risques budgétaires
<b>DRGC</b>	: Direction de la reddition générale des comptes
<b>DTS</b>	: Droits de tirages spéciaux
<b>ECOFIN</b>	: Commission économique et financière
<b>FMI</b>	: Fonds monétaire international
<b>GESDEPENSE</b>	: Logiciel de la chaîne informatisée des dépenses
<b>GFP</b>	: Gestion des finances publiques
<b>GIP</b>	: Gestion de l'investissement public
<b>LOFIP</b>	: Loi relative aux finances publiques
<b>OHADA</b>	: Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
<b>PAP</b>	: Plan d'actions prioritaires
<b>PDL-145 T</b>	: Programme de développement local des 145 territoires
<b>PEB</b>	: Plan d'engagement budgétaire
<b>PEFA</b>	: Public expenditure and financial accountability
<b>PGAI</b>	: Plateforme de gestion de l'aide et des investissements
<b>PIB</b>	: Produit intérieur brut
<b>PIMA</b>	: Public investment management assessment
<b>PIP</b>	: Programme d'investissement public
<b>PNSD</b>	: Plan national stratégique de développement
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PPM</b>	: Plan de passation des marchés publics
<b>PREPABUD</b>	: Système d'information de préparation du budget
<b>PPP</b>	: Partenariat public privé
<b>PSRFP</b>	: Plan stratégique de réforme des finances publiques
<b>PTF</b>	: Partenaire Technique et Financier
<b>PTR</b>	: Plan de trésorerie
<b>RDC</b>	: République Démocratique du Congo
<b>SIGeFiP</b>	: Système intégré de gestion des finances publiques
<b>SIGMAP</b>	: Système intégré de gestion des marchés publics
<b>UC-PPP</b>	: Unité de coordination des PPP

## 5.2 LISTE DES PHOTOS

- Photo 1* : SEM Nicholas KAZADI KADIMA-NZUJI, Ministre des Finances
- Photo 2* : Centre Financier de Kinshasa
- Photo 3* : Réunion de concertation entre le Gouvernement et les PTF
- Photo 4* : Madame la Vice-Ministre des Finances présidant la réunion sectorielle avec les administrations nationales et les PTF
- Photo 5* : Photo de famille avec les Coordonnateurs des UGP
- Photo 6* : Atelier de revue du portefeuille de la Banque mondiale en RDC
- Photo 7* : Atelier de revue du portefeuille de l'AFD en RDC
- Photo 8* : Atelier de revue du portefeuille du FIDA en RDC
- Photo 9* : Atelier de revue de la BADEA
- Photo 10* : SEM le Premier Ministre à la cérémonie de signature du contrat de performance avec les coordonnateurs des UGP
- Photo 11* : Signature du contrat de performance par le Coordonnateur Adjoint du projet PERSE
- Photo 12* : Inauguration du Poste électrique de Kinsuka, projet EASE
- Photo 13* : Réhabilitation de la route nationale numéro 1 sur le tronçon Kinshasa-Kikwit-Batsbamba
- Photo 14* : Usine modulaire au Sud-Kivu
- Photo 15* : Approvisionnement en eau potable à Mugunga, Nord-Kivu
- Photo 16* : Approvisionnement en eau potable à Kananga/Kasaï-Central/ Borne fontaine/ Projet STEP
- Photo 17* : Poste frontalier de RUZIZI (Sud-Kivu)
- Photo 18* : Femme vendeuse d'épices/ Grand marché de Kinshasa
- Photo 19* : Femme cultivatrice dans le Mai-Ndombe
- Photo 20* : Elèves de l'école primaire Saint Augustin à Kinshasa
- Photo 21* : Lancement par SEM le Président de la République de la gratuité des accouchements dans les sites pilotes à Kinshasa
- Photo 22* : Route reliant la ville de Kananga à Mbuji-Mayi en état de délabrement très avancé
- Photo 23* : Maman maraîchère à Maluku à Kinshasa
- Photo 24* : Approvisionnement en eau potable à Lutendele/ Kinshasa, PEPUR
- Photo 25* : Code de bonne conduite du personnel enseignant, une des réformes phares du secteur éducatif, appuyées par le projet PERSE
- Photo 26* : Séance de travail à la CSPP

## 5.3 LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1* : Taille des portefeuilles des PTF en 2022 et en 2023
- Tableau 2* : Type de projets
- Tableau 3* : Contrats de performance 2023
- Tableau 4* : Nombre et volume des financements des projets actifs par secteur
- Tableau 5* : Répartition géographique du Portefeuille RDC en 2023
- Tableau 6* : Types de financement des projets et programmes (en millions USD)
- Tableau 7* : Nouveaux projets mis en vigueur en 2023
- Tableau 8* : Projets clôturés et annulés en 2023
- Tableau 9* : Décaissements au 31 décembre 2023 (projets nationaux, régionaux et appui budgétaire)
- Tableau 10* : Projets en cours de préparation/ négociation
- Tableau 11* : Projets en instance de mise en vigueur
- Tableau 12* : Projets en cours de restructuration/ annulation
- Tableau 13* : Projets appelés à être clôturés en 2024

## 5.4 LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Contrat de performance

Encadré 2 : Conditions basées sur la performance (CBP)

## 5.5 LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Répartition sectorielle des allocations des PTF en 2023

## 5.6 REPERTOIRE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

1	AFD	Agence Française de Développement
2	BAD	Banque Africaine de Développement
3	BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
4	BM	Banque Mondiale
5	EU	Union Européenne
6	FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
7	KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
8	OFID	Fonds de l'OEPEP pour le Développement International

## 5.7 LISTE DES PROJETS EXECUTES EN RDC

N°	BADEA	ACRONYME
1	Projet de Réhabilitation de quelques artères de voiries urbaines dans la ville de Kinshasa (Phase 1)	-
2	Projet de Réhabilitation de quelques artères de voiries urbaines dans la ville de Kinshasa (Phase 2)	-
3	Projet de Développement de la Riziculture de Masina 1	-
4	Projet de Réhabilitation des Cliniques Universitaires de Kinshasa	PRECUK
5	Opérations urgente pour lutter contre la COVID-19	BADEA-PMUAIC
N°	FIDA	
1	Projet d'appui au secteur agricole dans la Province du Nord-Kivu	PASA-NK
2	Programme d'appui au développement rural inclusif et résilient	PADRIR
3	Projet d'Autonomisation par la Valorisation de l'Entrepreneuriat Agricole Rural, Sensible à la Nutrition, Inclusif et Résilient)	AVENIR
N°	AFD	
<b>Secteur agriculture</b>		
1	Projet d'Autonomisation par la Valorisation de l'Entrepreneuriat Agricole Rural, Sensible à la Nutrition, Inclusif et Résilient)	AVENIR
2	PROJET EAU UVIRA	Eau UVIRA
3	PILAEP 2	
4	Approvisionnement en Eau Potable Bukavu	AEP Bukavu
5	TO PETOLA	TO PETOLA
<b>Secteur éducation</b>		
6	MECANISATION/PASEC	
7	MOLAKISI TELEMA	MOLAKISI TELEMA
8	Projet D'Appui à la Mise à la Retraite des Enseignants et d'Amélioration des Conditions d'Enseignement-Apprentissage	PREACE
<b>Secteur énergie</b>		
9	Projet d'Electrification Urbaine de Kabinda	TU TOKESHAYI KABINDA
10	Projet d'Electrification Urbaine de Kisangani	
<b>Secteur environnement</b>		
11	Programme de Gestion Durable des Forêts	PGDF- CCD1098
12	Programme de Gestion Durable des Forets	PGDF CCD1087
13	Programme d'appui à la mise en valeur durable des zones de savanes et forêts dégradées	PSFD
<b>Secteur formation professionnelle</b>		
14	Projet à l'amplification à l'appui au renforcement des capacités de l'INPP et de son offre de formation 2	INPP 2
15	Projet à l'amplification à l'appui au renforcement des capacités de l'INPP et de son offre de formation 3	INPP 3
16	Projet d'appui à la Gouvernance, l'Insertion et la Formation Agricole et Rurale dans la Tshopo	GIFT
<b>Secteur genre/appui aux femmes et a l'entrepreneuriat</b>		
17	Pour Elles « appui aux femmes entrepreneures »	POUR ELLE
<b>Secteur gouvernance</b>		
18	Fonds d'Etude et de Pilotage du C2D	
19	Projet d'Appui à la Mobilisation Informatisée des Ressources	PAMIR
20	Gouvernance Administrative	CCD 1102

Secteur numérique		
21	FEXTE PLAN DIRECTEUR DES INFRAS NUMERIQUES RDC	CCD1157
Secteur santé		
22	Projet Mère-Enfant de Kinshasa	PROMEKIN II
23	Projet d'Appui au Renforcement Intégré du Système de Santé au Nord Kivu	PARISS
24	Projet de Renforcement du Système de Santé dans les Zones de Santé de Nyiragongo Et Karisimbi (NORD KIVU)	RSS GOMA
25	Projet d'Appui à l'Hôpital Général de PANZI	Panzi CCD 1143
26	Projet d'Appui à « Réseau de surveillance épidémiologique One Health et laboratoires »	RESOH-LABO
27	Projet d'appui au système de laboratoire de la ville province de Kinshasa	LABOKIN
N°	BAD	
Secteur agriculture		
1	Projet d'Appui au Développement de Chaîne de Valeur Agricole	PADCA-6P
2	Projet d'Urgence de Production Alimentaire- RDC	PURPA
3	Aide D'urgence Aux Victimes Des Eboulements Des Terres Et Aux Inondations	
4	Programme D'appui Au Développement Agro-Industriel De Ngandajika	PRODAN
5	Projet Entreprenariat Jeunes dans L'agriculture et L'Agro-Business	PEJAB
6	Projet D'appui au Développement Intégré de l'Economie Rurale	PROADER
7	Projet d'Appui à la Gouvernance et au Développement des Compétences en soutien au programme de transformation de l'Agriculture	PAGDC-PTA
8	Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité et Entreprenariat des Jeunes et Amélioration de la Gouvernance dans les chaînes de valeur agricoles en soutien au Programme de Transformation Agricole	PDCEJAG-PTA
9	Projet d'intégration des chaînes de valeurs dans les axes Nord+Sud Ubangi, Tshopo, Kongo-Central, Kinshasa Ouest, Kwango-Mai ndombe, Kasai Oriental-Lomami et Nord+Sud Kivu en appui au Programme de Transformation de l'Agriculture	PIC-PTA
Secteur transport		
10	Projet d'Aménagement de la Route RN2 BUKAVU-GOMA	
11	Projet Prioritaire De Sécurité Aérienne PHASE 2	PPSA 2
12	Réhabilitation de la Route La RN1 - KINSHASA-KIWT	
13	Projet Voie d'Accès ROUTE-RAIL RDC	
14	Projet de Construction du Corridor Economique Transnational (Kananga-Mbuji-Mayi)	
15	VOIES D'ACCES BANANA	
16	Projet de Construction des Infrastructures de Transport et Ouvrages Connexes en appui au PTA Phase 1 ex Mbuji-Mayi-Mwene Ditu	PCITOC-PTA
Secteur eau & assainissement		
17	Projet de Renforcement des Infrastructures Socio-Economique	PRISE 1
18	Projet de Renforcement des Infrastructures Socio-Economique	PRISE 2
Secteur énergie		
19	Projet Electrification Périurbaine et Rurale	PEPUR
20	Projet d'Appui à la Gouvernance et à l'Amélioration du Secteur	PAGASE
21	NELSAP INTERCONNECTION PROJECT – DRC- SUPPLEMENTARY GRANT	
22	RUZIZI III - DRC	
23	Projet d'Appui au Développement d'INGA et de l'Accès à L'Electricité	PASEL
24	Interconnexion des Réseaux Electriques RCA-RDC	BOILI-ZONGO

25	Programme de Transformation Agricole	PTA-RDC
<b>Secteur ICT</b>		
26	Projet d'Appui la Préparation de la Composante de la RDC de la Dorsale à Fibre Optique d'Afrique Centrale	(CAB)
<b>N°</b>	<b>BANQUE MONDIALE</b>	
<b>Secteur Agriculture</b>		
1	Programme National de Développement Agricole	PNDA
2	Projet Intégré de Croissance Agricole dans les Grands-Lacs	PICAGL
<b>Secteur Protection sociale</b>		
3	Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la paix	STEP
4	Projet de Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RDC	STAR-EST
<b>Secteur Electricité, Eau et Assainissement</b>		
5	Projet d'Accès et d'Amélioration des Services Electriques	EASE
6	Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réformes pour les Secteurs de l'Electricité et de l'Eau	AGREE
7	Programme d'Amélioration de l'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement	PASEA
<b>Secteur Transport et Infrastructures</b>		
8	Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport	PACT
<b>Secteur Gouvernance</b>		
9	Projet d'Amélioration du Recouvrement des Recettes et de la Gestion des Dépenses en RDC	ENCORE
<b>Secteur Entrepreneuriat (PME)</b>		
10	Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises	PADMPME
11	Projet de Transformation Economique des Entreprises Féminines et Modernisation des PME pour l'Emploi et la Croissance	TRANSFORME
<b>Secteur Urbain</b>		
12	Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa	PDMRUK/KIN ELENDA
13	Projet d'urgence pour la résilience urbaine de Kananga	PURUK
<b>Secteur Education</b>		
14	Projet d'Equité et de Renforcement du Système Educatif	PERSE
15	Projet d'Education pour la Qualité et la Pertinence des Enseignements aux niveaux Secondaire et Supérieur	PEQPESU
16	Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles	PAAF
<b>Secteur Santé</b>		
17	Projet de Développement du Système de Santé	PDSS
18	Projet de Multisectoriel de Nutrition et de Santé	PMNS
19	Projet d'Urgence en Appui à la Riposte et Préparation au COVID-19	PUARP/COVID-19
20	Programme de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique	REDISSE IV
<b>Secteur Environnement</b>		
21	Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers – Projet Intégré REDD+ dans le Maï-Ndombe	PGAPF/PIREDD Maï-Ndombe
22	Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers – Financement Additionnel du Fonds pour l'Environnement Mondial	PGAPF/FA-FEM
23	Contrat d'Achat/Vente des Réductions des Emissions de la Province du Maï-Ndombe	CAVRE/ERPA
24	Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes en RDC	PIFORES
<b>Secteur Commerce</b>		

25	Projet de Facilitation des Commerçants de la Région des Grands-Lacs	PFCGL
26	Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la Région des Grands-Lacs	PFCIGL
<b>N°</b>	<b>KFW</b>	
<b>Secteur énergie</b>		
1	Poste de Dispersion INGA I,II	
2	Ligne de Transport Rwanda-RDCongo (NL)-Poste de Goma	
3	Ligne de Transmission Kamanyola Agglomération Bukavu (RDC)	
4	Construction du Poste de Dispersion Kamanyola	
5	Réhabilitation des Centrales Hydroélectriques Ruzizi II	
6	Programme pour l'Amélioration de l'Approvisionnement Durable en Electricité en RDC	
<b>Secteur biodiversité</b>		
7	Fonds Okapi pour la Conservation de la Nature II	
8	Fonds Okapi pour la Conservation de la Nature III	
9	Conservation de la Biodiversité et Gestion Durable des Forêts V	
10	Conservation de la Biodiversité et Gestion Durable des Forêts VI	
11	Conservation de la Biodiversité et Gestion Durable des Forêts VII	
12	Conservation de la Biodiversité et Gestion Durable des Forêts VIII	
13	Gestion Intégrées des Aires Protégées I	
14	Gestion Intégrées des Aires Protégées II	
15	Programme pour la Promotion des Riverains des Aires Protégées (PRAP)	
<b>Secteur développement économique durable</b>		
16	Programme Développement du Système de Microfinance (Centrale de Risque)	
17	Fond d'Urgence COVID-19-PME	
18	Programme Sectoriel Microfinance VII (FPM ASBL)	
19	Refinancement d'Institutions Financières (Fonds de garantie)	
<b>Secteur paix et stabilité</b>		
20	Prévention de la Violence Juvenile à Kinshasa	
21	Fond pour la Consolidation de la Paix (phase III)	
<b>Secteur résilience</b>		
22	Programme Intégré Conjoint de Résilience FAO (PAM et FAO)	
23	Programme Intégré Conjoint de Résilience UNICEF (PAM-FAO-UNICEF)	
24	Renforcement de la Santé Mentale et du Soutien Psychosocial et la Promotion de la Cohésion Sociale	
25	Programme Intégré Conjoint de Résilience FAO (PAM et FAO)	
<b>Secteur eau</b>		
26	Travaux de Réhabilitation du Système d'Approvisionnement en Eau Potable de la Ville de Mbuji-Mayi (Lot2)	
27	Projet d'Extension de la Zone Haute du Système d'Alimentation en Eau Potable	
28	Travaux de Réhabilitation et d'Extension d'Alimentation en Eau Potable	
29	Mesures d'Accompagnement IV	
30	Travaux en mesures d'urgence des 3 centres au Kasai Oriental	
31	Construction de la Centrale Photovoltaïque Hybride (CPV) avec stockage et Interconnectée pour l'Approvisionnement en Energie Renouvelable des Installations de REGIDESO à Mbuji-Mayi	



---

**Editeur :**

Cellule de Suivi des Projets et Programmes (CSPP)

---

**EQUIPE DE REDACTION**

---

**Coordination :**

Josée MIAKUKILA

Yves MAFONGO

---

**Lecteurs :**

Jacky MUKALA

Tshinko ILUNGA

Jean-Pierre KALALA

Clément TUKEBA

---

**Secrétariat technique :**

Christelle DEROUAUX

Luc-Didier KALENGA

---

**Membres**

Bibiche MODJAKA

Serge SONGOLO

Urbain MAOMBI

Diamant EBENE

Raphael KAKUDJI

Eddy MBUNGU

Samuel KAULU

---

**Impression :** QuickPrint





**CELLULE DE SUIVI  
DES PROJETS ET  
PROGRAMMES**



**MINISTÈRE  
DES FINANCES**